

DELANNAY Didier

DOSSIER

KLAUS BARBIE

Nikolaus Barbie dit **Klaus Barbie**, né le 25 octobre 1913 à Bad Godesberg en Allemagne et mort le 25 septembre 1991 à Pierre-Bénite en France, est un criminel de guerre allemand, officier de police SS sous le régime nazi.

Il est chef de la section IV (Sipo-SD) dans les services de la police de sûreté allemande basée à Lyon, durant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie. Sous l'uniforme nazi, il est responsable d'exécutions, de tortures, et de la déportation vers les camps de la mort d'environ 14 000 personnes dont des résistants et des juifs.

Surnommé « le Boucher de Lyon », en fuite durant près de quarante ans, il parvient à échapper aux poursuites judiciaires en travaillant pour les services de renseignement américains pendant la guerre froide, puis s'exile en Bolivie sous le nom de **Klaus Altmann** et obtient la nationalité bolivienne en 1957. Il y vit pendant plus de 30 ans et y conseille les multiples régimes militaires boliviens successifs.

En 1983, il est finalement extradé de Bolivie vers la France, où il est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour crime contre l'humanité lors de son procès à Lyon en 1987, première condamnation de ce type en France. Il meurt en prison en 1991.

Biographie

Origines et débuts SS en Allemagne

Nikolaus « Klaus » Barbie naît le 25 octobre 1913 à Godesberg (actuelle Bad Godesberg, en Allemagne), une petite ville proche du Rhin, au sud de Bonn.

La famille Barbie est originaire de Merzig, dans la Sarre près de la frontière française, où elle réside depuis la Révolution française. Selon Klaus Barbie lui-même, ses ancêtres patrilinéaires sont des Français, probablement du nom de « Barbier », qui ont quitté la France en tant que réfugiés pendant le règne de Louis XVI.

Son père, également nommé Nikolaus, était employé de bureau puis a enseigné dans l'école primaire où Klaus Barbie était scolarisé jusqu'à l'âge de onze ans. Par la suite, il a fréquenté un pensionnat à Trèves. En 1925, toute la famille Barbie s'installe à Trèves.

En 1914, son père s'engage comme volontaire pour combattre durant la Première Guerre mondiale. D'après Klaus Barbie, son père est blessé par balle au cou à Verdun.

Klaus Barbie obtient son *Abitur* (équivalent du baccalauréat en France, du diplôme d'études secondaires au Canada ou de la maturité gymnasiale en Suisse) en 1933 et adhère aux Jeunesses hitlériennes (*Hitlerjugend*). En 1933, son père décède à l'âge de 45 ans.

En 1935, il entre dans la SS. La même année, il commence à travailler à Berlin, au service central du Sicherheitsdienst (SD), le service de sécurité du parti nazi, déclaré service de renseignements du Reich par un décret du 11 novembre 1938. Il reçoit ensuite une formation d'enquêteur au quartier général de la police de l'Alexanderplatz. Après quelques semaines à la brigade criminelle, il est affecté à la brigade des mœurs. En 1936, il est muté à Düsseldorf. L'année suivante, il passe par l'école du SD à Bernau bei Berlin avant d'être envoyé suivre un cours d'officier à Berlin-Charlottenburg. Les listes du NSDAP ayant été fermées en avril 1933, ce n'est qu'à leur réouverture en 1937 que Barbie devient membre du parti. Il est alors âgé de 23 ans.

Fin 1938, durant trois mois, il effectue son service militaire au 39^e régiment d'infanterie, puis poursuit sa formation d'officier. Le 20 avril 1940, il est nommé *SS-Untersturmführer* (sous-lieutenant SS). Quelques jours plus tard, il épouse Regine Willms qui a adhéré au parti nazi en 1937 et travaille dans une crèche de l'association des femmes nazies.

Pays-Bas (1940-1941)

En 1940, après l'invasion des Pays-Bas, Klaus Barbie y est envoyé au sein d'un détachement de la Sipo-SD (*Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst*, police de sécurité — État — et service de

sécurité — parti nazi) à la section VI (Amt VI, Ausland-SD, renseignements à l'étranger) chargée de la préparation du débarquement en Grande-Bretagne. Avant même que celui-ci ne soit annulé, Klaus Barbie est muté à la section IV (Amt IV, improprement appelée Gestapo, en fait formée des sections [*Abteilungen*] II et III de la Gestapo et de la section centrale [*Zentralabteilung*] III2 du SD Hauptamt). Dans ce cadre, d'abord à La Haye, puis à Amsterdam, il participe activement à la poursuite et à la rafle des Juifs, des francs-maçons et des émigrés allemands. Il travaille avec tant de zèle qu'en octobre 1940, il est promu *SS-Obersturmführer* (lieutenant SS). Pour avoir été l'un des officiers les plus énergiques dans l'assaut du ghetto juif d'Amsterdam et pour avoir commandé des pelotons d'exécution, il est décoré de la croix de fer de seconde classe (*Eisernes Kreuz II. Klasse*) le 20 avril 1941.

Front russe (1941-1942)

Bien que cela ne soit pas mentionné sur ses états de service, Klaus Barbie aurait été envoyé en URSS, de l'été 1941 au printemps 1942, dans un commando spécial de la Sipo-SD, chargé de la lutte contre les partisans sur les arrières de l'armée allemande (« J'avais suivi un stage de parachutisme [en Russie en 1941] »).

France (1942-1944)

Au printemps 1942, comme il est bien noté et parle français, Klaus Barbie est nommé chef de la sécurité à Gex, sous-préfecture de l'Ain en France, à proximité de la frontière suisse. En fait, une mission délicate l'attend : il doit enlever Alexander Foote, un agent secret britannique travaillant pour l'URSS à Genève. Barbie réussit à soudoyer le chef d'un poste de la garde-frontière suisse et s'introduit en Suisse par le poste de Prévessin-Moëns, douane proche de sa résidence privée, avant de constater qu'Alexander Foote avait disparu.

En juin 1942, Klaus Barbie est affecté au Kommando der Sipo-SD (KDS) de Dijon où il est chargé de la surveillance des douaniers allemands . À partir de juillet 1942, il est au casino de Charbonnières-les-Bains (à l'ouest de Lyon) d'où, avec une partie du commando DONAR, il est chargé de détecter des radios clandestines . Après l'invasion de la zone libre par les Allemands en novembre 1942, il est affecté au KDS de Lyon (commandé par Rolf Mühler de novembre 1942 à janvier 1943, par Heinz Hollert et, à partir de l'été 43, par Werner Knab), où il prend le commandement de la section IV (lutte contre les résistants, les communistes, les Juifs...).

En février 1943, Klaus Barbie devient le chef de la Gestapo de la région lyonnaise (troisième officier, par ordre d'importance, au sein du KDS de Lyon) et s'installe dans les bâtiments du centre Berthelot. Sous ses ordres, sont torturés et exécutés de nombreux résistants, dont Marc Bloch et Jean Moulin. Il arrête aussi personnellement, à la demande de Joachim von Ribbentrop, en août 1943, Albert Lebrun et André François-Poncet en Isère. Surnommé « le boucher de Lyon », il donne l'ordre d'exécuter de nombreux otages et de déporter des milliers de Juifs à Drancy — étape intermédiaire avant Auschwitz. Parmi ses victimes, se trouvent les 86 personnes raflées le 9 février 1943 au siège de l'UGIF, situé 12 rue Sainte-Catherine à Lyon, mais aussi les 44 enfants d'Izieu raflés le 6 avril 1944. Le 11 août de la même année, Barbie réussit à faire partir directement de Lyon pour Auschwitz le dernier convoi de déportés avec 650 personnes dont 342 non-Juifs et 308 Juifs. Lors de son procès, il est accusé d'avoir fait fusiller 22 otages, dont des femmes et des enfants, en représailles d'un attentat sur deux policiers allemands en 1943, d'avoir torturé ou fait torturer au moins une vingtaine de personnes en 1943 et d'en avoir fait fusiller au moins une quarantaine la même année, d'avoir fait fusiller 70 Juifs à Bron et beaucoup d'autres parmi les 120 prisonniers de la prison Montluc exécutés à Saint-Genis-Laval durant l'été 1944, où il est vrai que, selon Max Payot (un agent français de la Gestapo), Fritz Hollert, deuxième officier du KDS de Lyon, donc supérieur à Klaus Barbie, est présent.

Durant le premier semestre de l'année 1944, Barbie dirige également le commando de la Sipo-SD qui accompagne les troupes de répression des maquis, notamment dans l'Ain et le Jura : il torture, tue ou fait tuer de nombreux villageois censés soutenir les maquisards. L'organigramme des

services de la Gestapo à Lyon publié par le journal clandestin *Spartakus* (juin 1944) du groupe des Révolutionnaires communistes allemands et autrichiens (RKD) exilés en France le mentionne sous le nom de Mayer.

Il est également très actif du côté savoyard de la frontière franco-suisse, lieu de passage de clandestins vers la Suisse. Accompagné de son interprète Gottlieb Fuchs, il conduit des interrogatoires accompagnés d'actes de torture à l'hôtel Pax d'Annemasse en Haute-Savoie.

En septembre 1944, Klaus Barbie se trouve dans les Vosges. Le 5 septembre, sa présence est attestée à Bruyères avec de nombreux membres de la Sipo-SD de Lyon : le SS-*Obersturmbannführer* (lieutenant-colonel SS) Werner Knab, les sous-officiers Harry Stengritt et Krüll, des collaborateurs du PPF avec à leur tête Marcel Bergier et Charles Marandin, ainsi qu'une centaine d'auxiliaires français. Le 8 septembre, Barbie se rend à Rehaupal avec l'objectif de localiser un maquis.

Le 14 septembre 1944, le SS-*Sturmbannführer* (commandant SS) Wanninger recommande Klaus Barbie — déjà jugé dans un rapport de 1940 comme « discipliné, travailleur, honnête, amical, bon camarade, officier irréprochable » — pour une promotion au grade de SS-*Hauptsturmführer* (capitaine SS) en ces termes : « Klaus Barbie est connu au Quartier général comme un chef SS enthousiaste, qui sait ce qu'il veut. Il a un talent certain pour le travail de renseignement et pour la recherche des criminels. Sa plus grande réussite réside dans la destruction de nombreuses organisations ennemies. Le *Reichsführer*-SS Heinrich Himmler a exprimé sa gratitude à Barbie dans une lettre personnelle qui le félicitait pour la qualité de son travail dans la recherche des criminels et la lutte contre la Résistance. Barbie est [un officier] sur lequel on peut compter aussi bien sur le plan psychologique que sur le plan idéologique. Depuis sa formation et son emploi au sein du SD, Barbie a mené une carrière assidue en tant que directeur d'un service supérieur et, s'il n'y a pas d'objection, il est recommandé qu'il soit promu SS-*Hauptsturmführer*. »

Le 9 novembre 1944, il est promu SS-*Hauptsturmführer*. En poste à Halle, puis à Düsseldorf et à Essen, il termine la guerre à Wuppertal. Sur toute la période de la Seconde Guerre mondiale, il aura fait déporter près de 14 000 personnes, juives et résistantes, vers des camps de concentration et des centres d'extermination en Allemagne.

Après la Libération de la France, Barbie parvient, blessé, à gagner la ville de Baden-Baden en Allemagne.

Après guerre (1945-1947)

Recherché par les Alliés comme criminel de guerre, Klaus Barbie figure sur deux listes : à Londres, celle de la Commission des crimes de guerre des Nations unies (UNWCC : *United Nations War Crimes Commission*), sous le no 48 et le nom de « Barbier, *alias* Kreitz », et, à Paris, celle du Registre central des criminels de guerre et des suspects pour raisons de sécurité (CROWCASS : *Central Registry of Wanted War Criminals and Security Suspects*), sous le no 57 et le nom de « Barbie/Barbier/Barby/von Barbier/Klein/Kleitzi/Mayer/Menez ».

L'ancien patron de la Gestapo de Lyon se fait discret, mais n'hésite pas à organiser, fin 1945, avec d'anciens SS, un réseau de résistance nazie. Cependant, en butte à l'indifférence de la population et à la répression des Alliés, ce réseau est vite infiltré et la plupart de ses membres arrêtés début 1947 (opération Selection Board). Plusieurs fois arrêté, Barbie réussit à cacher sa véritable identité et à s'évader.

Au service de l'Armée américaine (avril 1947 à mars 1951)

En avril 1947, Klaus Barbie rencontre Joseph Merck ou Kurt Merk, ancien officier de l'Abwehr en poste à Dijon pendant la guerre, avec qui il avait travaillé lorsqu'il était en poste à Lyon, qui lui propose d'entrer au réseau Peterson qu'il commande et qui est entièrement financé par le CIC (*Counter Intelligence Corps*, Armée américaine). Par deux fois, des agents français demandent à parler avec Klaus Barbie au sujet de l'affaire René Hardy, mais le CIC pense qu'il s'agit alors de

l'arrêter et cache sa présence. Le responsable de Barbie au sein du CIC, Erhard Dabringhaus, ne prend conscience que Barbie est un criminel qu'après plusieurs mois, informé par Kurt Merk. Début 1948, il en informe sa hiérarchie qui préfère continuer à utiliser Barbie. À partir de ce moment-là, la France commence à réclamer l'extradition de Klaus Barbie. Le *Counter Intelligence Corps* donne trois raisons pour expliquer la protection qui lui est accordée :

- d'abord, que son aide est précieuse au moment de la guerre froide ;
- ensuite, que ses « prétendus crimes » contre la Résistance étaient des « actes de guerre » et que les Français recherchent davantage la vengeance que la justice ;
- enfin, qu'on ne peut plus faire confiance à une France submergée par les communistes qui veulent en fait interroger Barbie sur la pénétration en Amérique du Parti communiste d'Allemagne et des services secrets français.

Le CIC est vivement intéressé par l'expérience que Barbie a acquise en France contre la résistance communiste, surtout afin d'obtenir des informations sur la pénétration communiste des services secrets français, sur les activités du Parti communiste français en France, dans l'armée française et la zone française en Allemagne ainsi que sur celles des services secrets français dans la zone américaine.

Dans le cadre des deux procès intentés à René Hardy, suspecté d'avoir trahi Jean Moulin, le tribunal militaire de Lyon poursuit Klaus Barbie qui est condamné à la peine capitale par contumace le 16 mai 1947 et le 25 novembre 1954.

Amérique du Sud (1951-1983)

Au service de l'État bolivien

En 1951, Barbie est accusé de vol par la police allemande. Il est exfiltré vers l'Argentine avec le concours des services secrets américains (CIA) et du prêtre croate Krunoslav Draganović. Dans sa fuite, il passe notamment par Vienne — où il est aidé par le diplomate Kurt Waldheim — Milan, Rome et Gênes.

Sous la fausse identité de « Klaus Altmann », il s'installe en Bolivie, obtient la nationalité bolivienne et dirige une entreprise d'exploitation de bois, puis, de 1966 à 1971, la *Compagnie Transmaritima Boliviana*, première compagnie maritime du pays qui s'adonne au trafic d'armes et de drogues au profit des dictatures militaires d'Amérique du Sud.

À partir de 1964, Barbie collabore activement avec l'armée bolivienne et donne des conseils pour la recherche et la torture des opposants.

Selon diverses informations, après l'émergence de Che Guevara en Bolivie en 1966, les compétences de Barbie étaient à nouveau recherchées et il a travaillé pour le ministère de l'Intérieur bolivien avec le grade de lieutenant en tant qu'instructeur et conseiller des forces de sécurité. Au cours d'une interview, Alvaro de Castro, l'un de ses amis en Bolivie, a affirmé que Barbie « se vantait souvent de traquer le Che ».

Des personnes ayant rencontré Barbie pendant son séjour en Bolivie ont déclaré qu'il était un ferme partisan de l'idéologie nazie et de l'antisémitisme. Barbie et De Castro étaient proches de Josef Mengele et Adolf Eichmann, que Barbie soutenait et souhaitait aider à rester en fuite.

De 1965 à 1967, jusqu'à la mort de Che Guevara dans la jungle bolivienne, il semble qu'il soit de nouveau au service de la CIA. En 1971, il soutient le coup d'État du colonel Hugo Banzer et pour conforter son régime, Barbie crée une organisation paramilitaire d'extrême droite *Les Fiancés de la mort*. Il serait aussi, selon des documents déclassifiés de la CIA et du congrès américain, impliqué dans le trafic de cocaïne en collaboration avec le régime bolivien dans les années 1970.

Il s'installe ensuite au Pérou. Cependant, l'arrivée de Beate Klarsfeld, militante allemande anti-nazie majeure de l'après-guerre, l'oblige à regagner la Bolivie.

Traque

En effet, dès 1961, une enquête de la police allemande, alimentée par les archives de la VVN, détermine que Barbie s'est réfugié en Bolivie. En 1969, lorsque sa fille Ute Messner[38] demande un visa pour l'Allemagne, les autorités découvrent finalement que « Klaus Altmann » est Klaus Barbie. Toutefois, face aux difficultés administratives, l'affaire est sur le point d'être classée quand les protestations de Beate Klarsfeld viennent la relancer : le 1er octobre 1971, elle obtient, non sans mal, du procureur allemand Manfred Ludolph la reprise de l'instruction ouverte en 1960 par le parquet de Munich contre l'ex-*SS-Hauptsturmführer* Barbie. D'après l'historien Peter Hammerschmidt, Klaus Barbie aurait même travaillé pour le Service fédéral de renseignement de la République fédérale d'Allemagne entre 1966 et 1967 sous le nom de code « Adler ».

Le magistrat Manfred Ludolph remet à Beate Klarsfeld deux photographies de Barbie, dont l'une prise en 1968 à La Paz, avec un homme qui lui ressemble fortement autour d'un groupe d'hommes d'affaires. En décembre 1971, les Klarsfeld obtiennent d'Allemands établis en Bolivie l'adresse et le faux nom des Barbie installés à Lima. La photo paraît dans la presse, si bien que les autorités péruviennes demandent aux Barbie de partir, ne voulant pas risquer de refuser à la France son extradition. Le 19 janvier 1972, *L'Aurore* publie un article retentissant : « L'ex-nazi Klaus Barbie vient de se réfugier au Pérou après un long séjour en Bolivie. La France va-t-elle le réclamer ? ». Le dossier des Klarsfeld monté contre Barbie est désormais médiatisé.

Le journaliste Ladislav de Hoyos parvient à l'interviewer les 3 et 4 février 1972, en Bolivie. Durant cette entrevue surveillée par le gouvernement bolivien, le journaliste s'adresse à Klaus Altmann en français, et ce dernier répond à la question en allemand, trahissant sa compréhension de la langue française. Au cours du même entretien, Ladislav de Hoyos piège Klaus Altmann en lui transmettant deux photos de Jean Moulin, lui demandant de l'identifier. Altmann nie connaître le résistant français et rend les photos au journaliste. En les manipulant, Altmann laisse sur celles-ci ses empreintes digitales qui permettront aux autorités françaises de l'identifier formellement. Le reportage est ensuite diffusé sur Antenne 2. C'est lors de cette diffusion que Klaus Barbie est reconnu par Simone Lagrange, qu'il avait torturée en 1944.

Le 22 avril 1973, le journal *O Globo* publie un entretien dans lequel Altmann avoue être Klaus Barbie.

Fin des protections

Klaus Barbie, personnage important en Bolivie, est protégé par le régime [Banzer](#) dont il est un soutien et un assistant dans sa lutte contre les opposants, jusqu'à sa chute en 1978.

Cependant, le gouvernement américain contraint le président bolivien à démissionner l'année suivante. Avec le retour des militaires dans leurs casernes, l'étau se resserre sur Barbie. Dans *Le Monde* du 21 février 1979, l'ancien président Hernán Siles Zuazo qui sera élu pour un nouveau mandat de 1982 à 1985, déclare : « Évidemment, un gouvernement démocratique ne peut pas protéger un criminel comme Barbie. Nous luttons contre le fascisme local et contre tout fascisme d'où qu'il vienne ».

Il participe à la préparation d'un coup d'État en 1980 par Luis García Meza Tejada en recrutant des mercenaires pour le nouveau régime dans lequel Barbie est nommé colonel honoraire des services de renseignements ; à ce poste, il élimine plusieurs opposants.

Expulsion et condamnation (1983-1991)

Retour en France

Après bien des péripéties et des atermoiements, après que le gouvernement français a accordé à la Bolivie une importante aide au développement (certains parlent d'une livraison de plusieurs tonnes d'armes pour la police bolivienne en échange de Barbie, Klaus Barbie est arrêté à La Paz le 25 janvier 1983 ; l'inculpation alors avancée est celle d'escroquerie pour défaut de paiement d'une dette de dix mille dollars et d'infraction aux lois sur l'immigration.

Il est expulsé vers la France le 5 février 1983 et, fait symbolique, incarcéré pendant une semaine à la prison Montluc (prison militaire située à Lyon servant de lieu de détention pendant la Seconde Guerre mondiale) sur ordre de Robert Badinter, ministre de la Justice à l'époque : « Quarante ans après ses crimes, c'est à Montluc que Barbie devait passer la nuit, seul dans une cellule avec les ombres des êtres qu'il avait martyrisés. »

Lors de son retour en France, certaines de ses victimes juives avaient pour projet d'assassiner l'ancien nazi. Ayant la volonté de se venger, une certaine Monique C. est arrêtée à l'aéroport de Lyon en possession d'une carabine. Elle avoue plus tard aux autorités qu'elle avait pour but d'assassiner Klaus Barbie, qui l'avait fait déporter à Drancy en 1944.

Procès

Son procès devant la cour d'assises du Rhône débute le 11 mai 1987, dans la salle des pas perdus du palais de justice de Lyon. La salle principale de la cour d'assises étant trop petite pour le nombre de parties civiles et de témoins attendus (sans compter le public et la presse), il a en effet été décidé de construire une salle d'assises temporaire dans la salle des pas perdus, pouvant accueillir 750 personnes.

Le président du tribunal, André Cerdini, décide de ne pas faire comparaître Barbie dans une cage de verre blindé, estimant que l'accusé n'avait pas à bénéficier d'une telle protection. L'accusation est menée par Pierre Truche, assisté de Jean-Olivier Viout. Sa défense est assurée par l'avocat Jacques Vergès ainsi que par Jean-Martin Mbemba (avocat congolais) et par Nabil Bouaita (avocat algérien). 39 avocats représentent les parties civiles, Juifs et résistants déportés.

Au troisième jour du procès, quand commencent les dépositions de ses victimes, Barbie, fuyant la confrontation, lit une brève déclaration. Il annonce son intention de ne plus comparaître aux audiences comme l'y autorise le droit français, au motif de l'illégalité de sa détention.

Le 4 juillet 1987, au terme de neuf semaines de procès, et après six heures et demie de délibération, la cour d'assises du Rhône déclare Klaus Barbie coupable de dix-sept crimes contre l'humanité et le condamne à la prison à perpétuité « pour la déportation de centaines de Juifs de France et notamment l'arrestation, le 6 avril 1944, de 51 personnes à la maison d'enfants d'Izieu et leur déportation à Auschwitz ».

C'est la première fois que ce chef d'accusation est retenu en France.

Incarcération et mort

Pendant toute la période de son procès et après sa condamnation à la prison à perpétuité, Klaus Barbie est incarcéré dans les prisons Saint-Paul et Saint-Joseph à Lyon.

Le 25 septembre 1991, il meurt à l'hôpital Lyon Sud situé à Pierre-Bénite, à 77 ans, des suites d'un cancer du sang et de la prostate.

Famille

Sa femme, Regine Barbie, est morte d'un cancer en Bolivie peu avant que son mari fût extradé. Leur fils, Klaus-Georg Altmann, est mort dans un accident de deltaplane près de Cochabamba en 1981. Leur fille, Ute Messner, qui a quitté la Bolivie en 1969, s'est installée en Autriche où elle a épousé Heinrich Messner. Elle rend visite à son père en prison en France avant son procès. Après sa mort en 1991, elle récupère ses cendres et les emporte en Autriche.

Procès de Klaus Barbie

Le **procès de Klaus Barbie** est un procès pour crime contre l'humanité intenté contre Klaus Barbie devant la cour d'assises du Rhône entre le 11 mai et le 3 juillet 1987. Il aboutit à une condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité pour Klaus Barbie.

C'est le premier procès tenu en France pour crime contre l'humanité. Il a une grande importance médiatique. 113 associations et particuliers se portent partie civile. 900 journalistes suivent le

procès qui est intégralement filmé : il en résulte 145 heures de débats.

Le 30 juin 2017, la ministre de la Justice Nicole Belloubet et celle de la Culture Françoise Nyssen rendent le dossier librement consultable par arrêté.

Historique

Instruction

L'instruction, confiée au juge Christian Riss, débute en 1983. Christian Riss retient exclusivement le chef d'accusation de crime contre l'humanité, Barbie ayant déjà été jugé par contumace entre 1952 et 1954 pour crimes de guerre.

Trois faits sont retenus :

- la rafle de l'Union générale des israélites de France (UGIF) (9 février 1943) ;
- la rafle des enfants d'Izieu (6 avril 1944) ;
- le dernier convoi ayant quitté Lyon pour Auschwitz (11 août 1944).

Toutefois, à la suite de la plainte d'associations de résistants et de victimes, qui saisissent la Cour de cassation, celle-ci décide par un arrêt du 20 décembre 1985 d'un quatrième chef d'accusation : *actes d'arrestation, torture et déportation de Juifs ou de résistants pris isolément*

Déroulement du procès

Le procès se déroule à la cour d'Assises du Rhône dans la salle des pas perdus du palais de justice de Lyon. La salle principale de la cour d'assises étant trop petite pour le nombre de parties civiles et de témoins attendus (sans compter le public et la presse), le ministère de la Justice confie au cabinet d'architectes Eyraud, Traynard et associés la réalisation d'une salle d'assises temporaire pouvant accueillir 750 personnes. Elle est aménagée dans la salle des pas perdus, en respectant les décors historiques.

Le président du tribunal décide de ne pas faire comparaître Barbie dans une cage de verre blindé, estimant que l'accusé n'avait pas à bénéficier d'une telle protection.

Le procès s'ouvre le 11 mai 1987 sous la présidence d'André Cerdini, président de la cour d'assises. Pierre Truche, procureur général assisté de son adjoint Jean-Olivier Viout, pour l'accusation, les avocats Jacques Vergès, Jean-Martin Mbemba et Nabil Bouaita, pour la défense, ainsi que 113 associations et particuliers s'étant portés partie civile, représentés par 39 avocats, dont Serge Klarsfeld et Roland Dumas, en sont les principaux acteurs. Le procès a suscité divers témoignages de témoins qui prirent le temps de raconter leur histoire à l'encontre de Klaus Barbie auprès de la cour.

Le procès débute par la lecture de l'acte d'accusation (11 et 12 mai), au cours de laquelle Jacques Vergès remet en cause la compétence de la cour. Le 13, Barbie fait savoir par une déclaration qu'il refuse d'assister à la suite du procès.

Les 15 et 18 mai sont consacrés à l'examen des charges retenues contre Barbie, puis commencent les auditions de témoins victimes de Barbie, qui est contraint de comparaître les 26 mai et 5 juin. Le 15 juin sont cités les témoins de la défense. Les plaidoiries des parties civiles occupent les journées du 17 au 26 juin. Le procès a failli virer au pire par la présence de Christian Didier qui voulait assassiner Barbie lors du procès, sans réussite (mais il recommença son acte, la veille du procès de René Bousquet aussi accusé de crime contre l'humanité et le tua à son domicile le 8 juin 1993). Le réquisitoire du procureur général a lieu les 29 et 30 juin, suivi des plaidoiries des avocats de la défense du 1er au 3 juillet.

Le verdict est énoncé le 4 juillet à 00 h 40 : Klaus Barbie est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

Après le procès

Klaus Barbie demeure incarcéré à la prison de Saint-Paul, à Lyon, où il était détenu depuis son

extradition. Il saisit la cour de cassation pour obtenir sa libération, mais celle-ci rejette son pourvoi par arrêt du 3 juin 1988. Il meurt à Saint-Paul le 25 septembre 1991.

Le 3 juillet 2017, Nicole Belloubet, ministre de la Justice, et Françoise Nyssen, ministre de la Culture, annoncent l'ouverture à la recherche des archives relatives au procès de Klaus Barbie qui sont conservées aux Archives nationales et au Service d'archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon.

Retentissement médiatique

Le procès Barbie est suivi par plus de 900 journalistes français et étrangers[9] et largement relayé dans la presse, à la radio et à la télévision.

Par ailleurs, en vertu de la loi du 11 juillet 1985 sur les archives audiovisuelles de la Justice, le procès est intégralement filmé. En résultent 145 heures de débat, d'abord conservées à l'Institut national de l'audiovisuel et interdites de diffusion. La première diffusion par extrait (70 heures) est réalisée en 2000 sur la chaîne Histoire, et d'autres versions sont ensuite commercialisées. Grâce à une autorisation exceptionnelle du tribunal de grande instance de Paris, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, à Lyon, diffuse en exclusivité des extraits du procès dans un documentaire de 45 minutes mettant l'accent sur les déclarations des témoins.

Le 8 avril 2025, un documentaire en 3 parties, *Le Procès de Klaus Barbie*, est diffusé sur France 2 reprenant de nombreux extraits des captations des audiences du procès, ainsi que des témoignages des acteurs de l'époque (avocats, procureur et journalistes).

Dessins d'audience

Lors du procès, Jean-Claude Bauer a réalisé pour Antenne 2 un ensemble de 197 dessins représentant les acteurs du procès (prévenu, Cour, jurés, avocats, experts, témoins, presse, public). Ces dessins ont été donnés par l'artiste aux Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon, le 15 septembre 2022. Ils constituent le fonds Jean-Claude Bauer, qui rassemble 196 pièces papier, dont 192 originaux et 4 copies, et un document numérique, sous les cotes 69Fi 1-69Fi197. Ce fonds a été entièrement numérisé et est consultable en ligne

Marc Bloch : portrait intime de l'historien et du résistant

Que sait-on de la vie de Marc Bloch ? L'historien a très peu écrit sur lui-même. Mais, à partir de sa correspondance, des souvenirs de ses proches et de ses compagnons de lutte, son biographe Peter Schöttler a pu dresser le portrait du savant et du résistant.

L'Histoire : Par quelles sources connaît-on la vie de Marc Bloch ?

Peter Schöttler : Marc Bloch était un homme discret, qui se mettait peu en avant - très différent en cela de son ami Lucien Febvre, qui ne cessait de parler de lui-même ! Il a donc très peu écrit sur sa propre vie. La « Présentation du témoin » qui ouvre *L'Étrange Défaite*, où, avant de livrer son témoignage sur la Débâcle de 1940, Bloch propose un bref « état civil » du témoin qui s'apprête à comparaître devant le lecteur, constitue une exception. Et même dans cet ouvrage, il prend soin de préciser dès les premières lignes : « Je n'écris pas ici mes souvenirs. » Ailleurs, ce refus d'évoquer sa propre vie l'amène parfois à parler de lui à la troisième personne. Lorsqu'il évoque, dans son *Apologie pour l'histoire*, « [u]n travailleur, que j'ai quelque raison de très bien connaître », ayant vécu le repli des armées alliées sur Dunkerque en 1940, c'est bien de lui-même qu'il parle. Une facétie, tout comme lorsque, pendant la guerre, il publie, sous le pseudonyme de « M. Fougères » - en référence au village creusois de Fougères, où il possède une maison -, nombre d'articles et de recensions dans les *Annales* au mépris de la censure allemande, et sous le nom duquel il s'amuse même à citer les travaux de Marc Bloch.

A l'exception des rares textes qu'il a consacrés à l'histoire du temps présent - *L'Étrange Défaite* et les « Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre » -, où il s'applique à lui-même, en

historien, la « critique méthodique du témoignage », la vie de Marc Bloch est donc très absente de son oeuvre. Pour autant, les sources abondent, qui permettent de l'éclairer.

On conserve très peu de traces de son enfance : tout au plus quelques photographies, réunies par Étienne - son fils aîné, né en 1921 à Strasbourg, comme les cinq autres enfants de la fratrie : Alice, Louis, Daniel, Jean-Paul et Suzanne. Né à Lyon en 1886, fils de l'historien antiquisant Gustave Bloch, on connaît surtout de sa jeunesse son parcours académique : études secondaires au lycée Louis-le-Grand, à Paris, admission en 1904 à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, agrégation d'histoire et géographie en 1908, premières expériences d'enseignement en 1912-1913, à Montpellier puis à Amiens, avant l'engagement dans la Première Guerre mondiale.

Cette expérience combattante comme sergent, adjudant, souslieutenant, lieutenant puis capitaine à partir d'août 1918 - un titre qu'il obtient à titre définitif en janvier 1921 -, lui vaut quatre citations à l'ordre de l'armée, la croix de guerre et la Légion d'honneur à titre militaire. On la connaît principalement par ses quatre carnets de guerre dont il tirera ses Souvenirs de guerre, 1914-1915, et par un certain nombre de lettres, de photographies et de rapports adressés à sa hiérarchie.

C'est surtout en 1919, avec les débuts de sa carrière universitaire - à Strasbourg puis à la Sorbonne à partir de 1936 -, que sa vie devient mieux documentée, par le biais notamment de ses papiers de travail, aujourd'hui constitués en « fonds Marc-Bloch » aux Archives nationales. Avant la Seconde Guerre mondiale, ils étaient tous stockés dans son grand duplex du 17, rue de Sèvres, à Paris, de même que sa bibliothèque. Cet appartement est spolié en 1942 par les Allemands. Dans l'inventaire des biens qu'Étienne Bloch rédige le 4 octobre 1946 à l'appui d'une demande d'indemnisation, il évoque ainsi « une bibliothèque comprenant livres rares, collections historiques complètes, entre 5 000 et 7 000 volumes », et précise en note : « Le chiffre donné pour l'évaluation de la bibliothèque ne pourra être justifié, étant donné que le catalogue des livres a été emporté par les Allemands. Cette bibliothèque, constituée par mon père, était la bibliothèque d'un savant. Elle comprenait un fonds classique (par exemple l'oeuvre complète de Voltaire en 72 volumes), des polyptyques, des livres du XVIII^e siècle, dont certains valent aujourd'hui chacun environ 50 000 francs, des livres modernes (par exemple La Comédie humaine de Balzac dans la coll. "La Pléiade") et surtout des livres historiques allemands, anglais, italiens, belges ainsi que des revues scientifiques complètes depuis 1920, européennes et même américaines. »

En même temps que ses livres, une partie des archives de Marc Bloch sont envoyées vers Berlin, avant d'être saisies par les Russes et restituées finalement à la France, à partir de 1994, au sein du célèbre « fonds de Moscou » des Archives nationales (cf. p. 40). On y trouve certains des documents les plus anciens de la main de Marc Bloch, depuis ses études supérieures - avec ses « Devoirs de khâgne au lycée Louis-le-Grand en 1903 » et ses « Notes prises et cours suivis à l'École normale et la Sorbonne » - jusqu'à ses premières années d'enseignement, documentées par les « Notes de cours prises par Marc Bloch dans l'enseignement secondaire à Amiens et Montpellier ».

La majorité de ses papiers avait toutefois été récupérée dans son appartement, avant l'arrivée des Allemands, par des proches de la Rue d'Ulm - dont Lucien Febvre et Paul Étaud, le bibliothécaire -, et transportée en camionnette dans le Sud, où Bloch avait pu la recouvrer et l'entreposer dans sa maison de Fougères. Parmi ces papiers, son fils Étienne et sa petite-fille Suzette Bloch ont versé aux Archives nationales ceux qui documentent son oeuvre d'historien : ils y forment aujourd'hui le « fonds principal » du fonds Marc-Bloch, classé par ouvrages, par cours et par objets de recherche, auquel ont été adjoints en 1994 les papiers tirés du fonds de Moscou.

Certains n'ont en revanche pas été versés aux archives et c'est surtout la correspondance de Marc Bloch qui permet, derrière l'historien, d'approcher l'homme. On conserve tout d'abord sa correspondance savante. Bertrand Müller a publié en trois tomes, entre 1994 et 2004, ses échanges avec Lucien Febvre, tandis que les lettres entre Bloch, Febvre et Henri Pirenne - le seul historien que Marc Bloch ait jamais reconnu comme son maître - ont fait l'objet en 1991 d'une édition en Belgique, hélas incomplète. Ce n'est là toutefois qu'une infime portion de son oeuvre épistolaire, éclatée entre d'innombrables fonds d'archives, sans même compter les lettres que l'on retrouve au

milieu de ses papiers de travail, car Marc Bloch prenait souvent des notes au dos de lettres reçues, ou de brouillons de lettres envoyées. Je me suis intéressé à sa correspondance avec des savants allemands, britanniques, américains, mais il existe probablement des centaines de lettres, hors d'Europe, dont je n'ai pas connaissance tant il avait de correspondants : Marc Bloch était un véritable graphomane, qui écrivait du matin au soir, et ce serait l'oeuvre d'une vie que de rassembler sa correspondance complète.

Vient ensuite sa correspondance familiale. On connaît notamment une partie de ses échanges avec Étienne. Ce dernier a en effet accepté que les lettres que lui adressait son père, en 1939-1940, pendant la Drôle de guerre, paraissent en 1991, éditées par François Bédarida et Denis Peschanski, dans un numéro des Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent. Des lettres qui se résument presque à une litanie de réprimandes : son père lui reproche de ne pas assez travailler, de ne pas se lever assez tôt, de trop taquiner sa mère... Un véritable Père Fouettard ! Mais on ne connaît pas le contenu des lettres qu'il adressait à sa fille aînée, pas plus que sa correspondance avec son épouse, Simonne, à laquelle, quand il était absent, il écrivait presque chaque jour.

Que sait-on donc de l'homme, de son caractère ?

Ce sont surtout les témoignages de ses proches qui nous renseignent sur le caractère de Marc Bloch. Étienne lui a consacré une série de petits textes, où l'on peut lire par exemple : « Le premier mot qui me vient à l'esprit quand je pense à mon père, c'est le mot "sévérité". » Il ne faut pas oublier qu'il s'agissait d'un homme de la fin du XIX^e siècle ! « Avant la guerre, écrit encore Étienne, dans notre enfance, nous avions quotidiennement le spectacle du paterfamilias. » Il rapporte par exemple qu'un feu de circulation était installé, dans le duplex de la rue de Sèvres, au pied de l'escalier montant au bureau, pour en interdire l'accès aux enfants. Plusieurs de ses anciens élèves ont également écrit sur lui, et leurs textes confirment combien il était autoritaire et impressionnant. Marc Bloch change toutefois avec la Seconde Guerre mondiale : lui que ses étudiants surnommaient avant le conflit le « capitaine Bloch », et dont ils soulignaient volontiers la raideur, écrit pendant la guerre à ses anciens étudiants des lettres d'une incroyable bienveillance, et fait plus volontiers montre d'un humour qu'il ne laissait pas transparaître auparavant.

Des facettes du personnage résistent toutefois à l'inquisition de l'historien, tel par exemple son rapport aux femmes. Tout au plus peut-on spéculer à partir des comptes rendus qu'il a consacrés aux ouvrages de collègues historiennes : certaines de ces recensions, excessivement sévères et condescendantes, ont quelque peu vieilli aujourd'hui. De même que l'on prêterait désormais un regard plus critique sur son habitude de faire taper ses manuscrits à son épouse Simonne, dans un bureau en face du sien - des manuscrits portent ainsi des corrections d'une main qu'Étienne identifiait comme celle de sa mère.

Quant à sa vision de la vie sentimentale et de la sexualité, les conseils prodigués en la matière à Étienne, dans une lettre du 3 novembre 1939, jettent sur elle une lumière inattendue (cf. p. 38).

Vient ensuite l'entrée dans la Résistance : comment connaît-on le rôle que joue alors Marc Bloch ?

Difficile de savoir de quand datent exactement les premiers contacts de Marc Bloch avec la Résistance. De Clermont-Ferrand, où l'université de Strasbourg a été délocalisée après la ré-annexion de l'Alsace-Moselle et où, après s'être engagé volontairement dans la guerre - alors que ses 53 ans, ses six enfants, tous mineurs, et sa chaire à la Sorbonne lui permettaient d'y échapper -, il reprend le travail à l'automne 1940 ? De Montpellier, où - après avoir finalement décidé de décliner, faute de pouvoir emmener avec lui sa mère et ses aînés, l'invitation qui lui était faite de rejoindre à New York la New School for Social Research -, il obtient d'être muté en 1941 pour que son épouse, atteinte de pleurésie, puisse y profiter des bienfaits du climat méditerranéen ?

Malgré l'antisémitisme de certains de ses collègues et étudiants, Marc Bloch maintient à Montpellier des relations avec le gouvernement de Vichy, notamment grâce à l'admiration que le ministre de l'Instruction publique Jérôme Carcopino portait à son père Gustave Bloch, dont il avait

été l'élève, tout en participant aux discussions secrètes du Cercle de Montpellier sur le futur de la France et de l'Europe. La situation se complique après l'invasion de la zone sud par la Wehrmacht en novembre 1942 : c'est finalement lorsqu'en 1943 on le force à prendre une retraite anticipée qu'il décide d'entrer en clandestinité. Après avoir, selon Étienne, hésité avec les réseaux Combat et Liberté, il opte alors pour le réseau lyonnais Franc-Tireur, dont le programme socialiste modéré s'alignait avec ses propres conceptions, et emménage donc à Lyon.

De son rôle dans la Résistance, on connaît principalement ce qu'en ont rapporté ses compagnons de lutte ayant survécu. Sous le nom de guerre de « Narbonne », il aurait commencé par publier des articles dans le journal Franc-Tireur et dans La Revue Libre, par coordonner Les Cahiers politiques du Comité général d'études et par s'imposer ainsi comme l'une des têtes pensantes de la Résistance. Au sein de Franc-Tireur, il aurait progressivement assumé à la fois la charge de la propagande et de la logistique, et c'est lui qui aurait représenté le mouvement au sein des Mouvements unis de la Résistance (MUR).

On sait que Marc Bloch est arrêté à Lyon par la Gestapo - et non par la Milice comme cela a souvent été dit -, au matin du 8 mars 1944, sur le pont de la Boucle, au cours d'une vaste opération lancée le 6 mars dans la région contre les membres des MUR. Dès le 16 mars, la presse de Vichy et la presse allemande annoncent son arrestation.

Comment la Gestapo a-t-elle eu vent de son adresse et su à quoi il ressemblait ?

Parmi les suspects de la trahison, la logeuse de Marc Bloch et son neveu surtout, Jean Bloch-Michel, membre lui aussi de Franc-Tireur, arrêté le 7 mars et torturé, avant d'être suspicieusement remis en liberté fin mai : Étienne a toujours été persuadé de la culpabilité de ce cousin.

Marc Bloch est alors emprisonné dans la cellule 75 de la prison de Montluc, avec une demi-douzaine de codétenus. Il n'est pas anodin qu'il n'ait pas été emprisonné dans la tristement célèbre « baraque aux Juifs ». Sans doute est-il pris alors pour un dirigeant de la Résistance, communiste, dangereux et dépositaire d'informations cruciales. Cela explique pourquoi Marc Bloch, pourtant reconnu comme Juif, n'a pas été déporté - comme l'ont été la plupart des détenus juifs à Montluc - et pourquoi, au moment du procès de Klaus Barbie en 1987, son cas n'a pas été retenu parmi ceux relevant du crime contre l'humanité, imprescriptibles, et seuls susceptibles donc d'être jugés.

Pendant des jours, Marc Bloch est interrogé dans les locaux de la Gestapo à grand renfort de tortures - coups de poing, coups de fouet, bains d'eau glacée... Cet interrogatoire, on le connaît grâce au procès-verbal dressé par la Gestapo et conservé aujourd'hui aux Archives nationales. Après avoir, d'après l'un de ses codétenus, tenté de se pendre pour éviter de parler, Marc Bloch commence, conformément aux consignes des résistants, à donner des informations - assez pour que les coups cessent, suffisamment peu pour éviter de livrer des informations compromettantes pour ses compagnons de lutte.

Il révèle d'abord son vrai nom et sa vraie profession, puis avoue une série de détails sur son rôle de résistant. Ses premiers contacts avec la Résistance seraient passés par deux collègues à l'université, le professeur François de Menthon - alors ministre de la Justice dans le gouvernement du général de Gaulle à Alger - et le professeur Teitgen - lui aussi à Alger. Son rôle aurait été analogue au leur : celui d'un intellectuel engagé dans la réflexion sur la réforme du système éducatif. Quant au mouvement Franc-Tireur, il affirme à la Gestapo qu'il serait dirigé par un triumvirat - composé d'Emmanuel d'Astier de La Vigerie, de Henri Frenay et d'un homme qu'il ne connaîtrait que par son pseudonyme de « Gilles » - dont il décrit l'âge, la taille, la physionomie, etc. Les deux premiers sont alors à Alger, et quant à « Gilles », il s'agit en réalité de Jean-Pierre Lévy, que Bloch connaît très bien et dont il se garde de trahir l'identité. Il consent encore à décrire les structures, départements et sections de la Résistance - ne livrant probablement que des informations déjà connues de la Gestapo - et à donner les pseudonymes de plusieurs résistants, soit qu'il les sache déjà aux mains des Allemands (tel Robert Blanc, alias « André »), soit qu'il fasse le pari qu'ils ont déjà eu le temps d'en changer, soit peut-être qu'il en invente certains.

Aucune des demi-vérités qu'il révèle ainsi ne saurait être dépeinte comme une trahison, ni remettre en cause sa bravoure. Reste que l'image, popularisée après la guerre, d'un Marc Bloch demeuré résolument muet sous la torture a quelque peu enjolivé la vérité, en même temps que l'histoire documentée par ce compte rendu d'interrogatoire faisait, semble-t-il, l'objet d'une occultation délibérée. C'est en effet en 2000 seulement que ce document - dont on ne sait pas exactement comment il a survécu au bombardement qui a détruit la quasi-totalité des papiers de la Gestapo de Lyon - a été découvert par le directeur des Archives nationales, dans une enveloppe sur laquelle une main avait inscrit en 1961 l'indication suivante : « Document confidentiel. A ne pas ouvrir (utiliser) avant l'an 2000 ». A l'intérieur de l'enveloppe, le compte rendu, annoté comme suit : « Copie de l'interrogatoire prise par un FFI lors de la Libération de Lyon. Recueilli et envoyé par M. Mermet (Jura). Le 18/11/61 H. Michel. » Ce « H. Michel » n'est autre qu'Henri Michel, le directeur du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, créé en 1951 pour fusionner la Commission d'histoire de l'occupation et de la libération de la France avec le Comité d'histoire de la guerre, mis en place en 1944 et 1945 pour collecter documents écrits et témoignages oraux sur le conflit. Un collaborateur du Comité a transmis le document à Henri Michel et ce dernier, le jugeant trop délicat, a préféré, tout en l'envoyant aux Archives, le mettre sous embargo jusqu'au siècle suivant, pour ne pas risquer de ternir le mythe déjà installé d'un Marc Bloch demeuré parfaitement muet aux mains de la Gestapo.

Quant à la fin de l'histoire - l'exécution, le 16 juin 1944, de 30 prisonniers de Montluc, à proximité de la commune de Saint-Didier-de-Formans -, on la connaît par le témoignage des deux seuls survivants. Voici comment l'un d'eux a rapporté la scène : « Dès que nous avions franchi quelques mètres à l'intérieur du pré, nous étions abattus à coups de rafales de mitraillette tirées dans le dos. En ce qui me concerne, j'ai été seulement blessé à la poitrine. [...] J'ai fait le mort. [...] Lorsque l'exécution a été terminée, les tueurs ont passé vers chaque cadavre et ont à nouveau tiré une rafale sur chacun. [...] A ce moment, j'ai reçu trois balles dans la tête. » Ce n'est que plusieurs mois plus tard que sa famille et ses amis identifieront le corps du « supplicié n° 14 » comme étant celui de Marc Bloch. A cette date, Simonne est déjà morte, emportée par la maladie quelques jours après l'exécution de son époux, sans avoir su ce qu'il lui était arrivé.

Quelles facettes de cette vie occupent la place la plus centrale dans sa mémoire ?

De Marc Bloch, on n'a d'abord retenu que le martyr. Ses ouvrages ont connu le sort de toute oeuvre d'historien : leurs conclusions ont été remises en cause et on a progressivement arrêté de les lire. Les premiers à se réclamer de son travail ont sans doute été les historiens marxistes, d'où une importante réception aussi bien en Angleterre - dans la revue *Past & Present* notamment - qu'en Europe de l'Est et en Amérique latine. En insistant sur son judaïsme, sa biographe Carole Fink - qui publie en 1989 *Marc Bloch. A Life in History* - en a fait par ailleurs une figure de tutelle des historiens juifs américains : pour l'historienne américano-canadienne Natalie Zemon Davis, Marc Bloch était ainsi, sans conteste, le plus grand historien du XXe siècle.

En France, ce n'est que progressivement que l'oeuvre de Marc Bloch a accédé, de redécouvertes en rééditions, au statut de classique. Si bien qu'aujourd'hui, c'est en hommage à l'historien et au héros que des rues, des places, des lycées, des bibliothèques, des centres de recherche portent son nom - aussi bien en France qu'à Moscou, Berlin et Caracas -, et c'est le résistant et le savant qui, en juin 2026, entrera au Panthéon.

Klaus a livré Barbie

On le surnommait le « Boucher de Lyon » : Klaus Barbie, chef de la Gestapo dans la capitale française, fut responsable de dizaines de milliers d'arrestations, de déportations et d'exécutions. Il y a vingt-cinq ans, la Bolivie a extradé ce criminel de guerre recherché vers la France.

Ses victimes le reconnaissaient à son regard perçant et vacillant, un regard que beaucoup

n'oublieraient jamais. Klaus Barbie, le Boucher de Lyon, comme le surnommaient ses victimes, commandait la Gestapo de Lyon entre 1942 et 1944.

Plus de 14 000 Juifs et résistants furent déportés sur ses ordres vers les camps d'extermination SS, torturés ou assassinés, parmi lesquels Jean Moulin, chef de la Résistance nommé par le général de Gaulle. Barbie fut également responsable de l'attaque d'un foyer pour enfants juifs. Ces derniers périrent dans les chambres à gaz du camp de concentration d'Auschwitz. Lors de trois procès (1947, 1952 et 1954), Klaus Barbie fut condamné à mort par contumace par les tribunaux français pour ses crimes.

Sa carrière débuta à l'âge de 21 ans : en 1935, Klaus Barbie intégra le Service de sécurité (SD), le corps d'élite de la SS. Au sein de la hiérarchie SS, il gravit rapidement les échelons jusqu'au grade de SS-Obersturmführer. En novembre 1942, nous avons entendu parler du nouveau président du Service de sécurité et du SD.

Relance de carrière

Après la Seconde Guerre mondiale, il tomba entre les mains des Américains, qui l'internèrent brièvement avant de le recruter comme informateur. Pendant la Guerre froide, les services de renseignement américains jugèrent opportun d'exploiter les informations dont Barbie disposait sur les activités communistes en France, en Roumanie et dans la zone d'occupation soviétique.

Ses contacts américains continuèrent de le protéger même après sa fuite en Amérique du Sud en 1951, d'abord en Bolivie, où il refit sa vie sous le nom de Klaus Altmann. Il y fut en contact avec divers régimes de torture et dictatures militaires.

En 1952, il participa à la création de la redoutable police politique bolivienne et devint propriétaire d'une compagnie maritime qu'il avait fondée, avec une succursale à Hambourg. Barbie travailla également comme trafiquant d'armes et comme conseiller dans la lutte contre la guérilla. Il n'était pas seulement un homme de main, mais aussi, d'après les témoignages de survivants de Lyon et d'Amérique du Sud, un sadique et un tortionnaire en quête de plaisir. Finalement, en Bolivie, Barbie-Altmann a été retrouvée par Beate et Serge Klarsfeld.

Retrouvée et extradée

Beate Klarsfeld raconte : « En 1971, nous avons découvert l'affaire Barbie car un procureur de Munich avait classé l'affaire, faute de preuves objectives que Barbie ait eu connaissance du sort des enfants juifs déportés de Lyon à Auschwitz. (...) Un Allemand vivant à Lima, ayant lu un article dans la presse allemande et entendu parler de mon combat pour la réouverture de l'affaire, a aperçu une photo de Barbie. Il m'a contactée : "Je crois reconnaître ce Barbie, Altmann. Euh, je suis restée à Lima." J'ai alors rassemblé toutes les informations possibles pour l'identifier et j'ai transmis ces preuves au gouvernement français, espérant une demande d'extradition, qui n'a pas eu lieu. Je me suis ensuite rendue à Lima. Mais dès que Barbie a appris mon arrivée, il s'est enfui en Bolivie. Je l'ai suivi et j'ai pu utiliser mes documents pour convaincre l'opinion publique, le gouvernement et la presse qu'Altmann était Barbie. »

J'ai quatre ans. En février 1983, Barbie a été expulsé de Bolivie vers la France, grâce à un nouveau gouvernement démocratiquement élu. Il a été placé en détention provisoire jusqu'à son procès en 1987. Mais Barbie a boycotté les audiences. Il n'est entré dans la salle d'audience que lorsque les témoins ont dû l'identifier. « Je n'ai rien à dire », a-t-il déclaré au tribunal. Il a finalement été condamné à la prison à vie pour crimes contre l'humanité. En 1991, le « Boucher de Lyon » est décédé d'un cancer à l'hôpital de la prison de Lyon.

1. Monsieur Hammerschmidt, aux États-Unis, la Seconde Guerre mondiale est actuellement perçue comme une guerre juste, une guerre contre le fascisme allemand. Vous avez enquêté sur l'affaire Klaus Barbie, le « Boucher de Lyon », et vous avez trouvé des informations contradictoires. Qu'avez-vous découvert ? (Notions de base, recrutement civil)

Les verdicts prononcés par le Tribunal militaire international à l'automne 1946 contre les « principaux criminels de guerre » du régime nazi scellaient – du moins aux yeux de la communauté internationale – la fin définitive du règne de terreur nazi sur l'Europe. « Le bien avait triomphé du mal », et les criminels avaient été traduits en justice. L'indignation publique fut d'autant plus forte lorsqu'il fut révélé, au début des années 1980, que, dans le contexte de l'escalade des tensions entre l'Est et l'Ouest, des criminels de guerre nazis étaient déjà devenus (prétendument) des figures clés de la lutte américaine contre le communisme international immédiatement après la guerre et avaient été activement protégés des poursuites par les autorités américaines. Fidèle à la devise « L'ennemi de mon ennemi est mon ami », le service de renseignement de l'armée américaine, le Corps de contre-espionnage de l'armée (CIC), recruta un grand nombre de criminels de guerre recherchés. Cette tendance à la fraternisation découlait de la volonté du CIC, alors totalement désorganisé, d'obtenir des informations détaillées sur l'ennemi de l'autre côté du « rideau de fer » qui se dressait à travers l'Europe, auprès de prétendus experts du communisme au sein du régime nazi. Ce qui, dans les faits, a conduit à la protection de nombreux criminels nazis était justifié en interne par la menace pesant sur la sécurité nationale. C'est ainsi que Klaus Barbie, dont la carrière sous le régime nazi restera rétrospectivement dans l'histoire comme celle d'un « boucher », parvint lui aussi à entrer au service des États-Unis. Le nom de Barbie figurait déjà sur les listes de personnes recherchées par les Alliés dès le printemps 1946, et à partir d'avril 1947, il était employé par le CIC.

2. Pourquoi la personnalité de Barbie est-elle intéressante ? (Informations de base sur sa personnalité ?)

Un simple coup d'œil au dossier SS de Barbie pourrait de prime abord susciter des interrogations quant à l'attention médiatique qu'il a suscitée au début des années 1980. Selon ce dossier, le SS-Hauptsturmführer Klaus Barbie, alors chef de la Gestapo, était en poste à Lyon et décrit comme exceptionnellement ambitieux, discipliné et travailleur – en d'autres termes, Barbie faisait partie de ces milliers d'opportunistes de second rang dont les mains étaient plus ou moins tachées de sang. Contrairement à nombre de ses anciens camarades, dont certains occupaient des postes bien plus influents, Barbie s'est rendu coupable de deux crimes profondément ancrés dans la mémoire collective française : la déportation de 44 enfants de l'orphelinat juif d'Izieu vers le camp d'internement de Drancy (dont ils furent ensuite transférés à Auschwitz) et l'assassinat du résistant et futur héros national Jean Moulin. Ces crimes ont alimenté l'immense intérêt public suscité par l'affaire Barbie en France et ont transformé sa protection par les autorités américaines en un véritable scandale international. De plus, les enquêtes menées par le département de la Justice américain après l'extradition de Barbie ont révélé pour la première fois que ce dernier n'était pas un cas isolé ayant bénéficié de la protection des services de renseignement américains ; il était, pour reprendre les mots de Dabringhaus, son officier de liaison au CIC à l'époque, « la partie émergée de l'iceberg ». En 1951, sous la pression croissante exercée sur le Haut-Commissariat pour l'Allemagne (HICOG), le CIC a facilité la fuite de Barbie d'Europe par le biais du réseau clandestin d'exfiltration et lui a fourni une nouvelle identité en Bolivie (Klaus Altmann). Ce n'est qu'au début des années 1970 que le couple Klarsfeld est parvenu à retrouver la trace du criminel de guerre nazi en Amérique du Sud. Il faudra encore une décennie avant que les changements démocratiques en Bolivie ne rendent possible l'extradition de Barbie.

3. Quel intérêt les États-Unis portaient-ils à Barbie ? (Guerre froide)

Comme indiqué précédemment, le service de renseignement de l'armée américaine, totalement désorganisé, était complètement dépassé par les développements politiques mondiaux qui laissaient présager un futur conflit Est-Ouest. Quoi de plus évident que de recruter comme informateurs ceux qui étudiaient intensivement la menace communiste depuis des années, afin de protéger les intérêts de la sécurité nationale ? Forts de ce raisonnement utilitariste, de nombreux fonctionnaires nazis se déclarant experts du communisme se retrouvèrent sur les listes de paie américaines, mais aussi françaises et britanniques, au plus tard à partir de 1947.

Barbie, que le CIC, d'après ses archives, accusait d'anticommunisme virulent, semblait aux yeux de

ses supérieurs être prédestiné à devenir informateur : à la tête de la Gestapo en France, il avait apparemment mené une lutte acharnée contre les éléments communistes subversifs et avait quasiment anéanti la Résistance lyonnaise à la fin de la guerre. Les rapports de Kurt Merk, un ancien camarade de Barbie recruté par le CIC quelques mois auparavant et qui le recommandait désormais à ses supérieurs, semblaient conforter cette hypothèse. Le fait que Barbie soit recherché comme criminel de guerre pour ses actes de torture contre les résistants et la déportation de Juifs vers les camps d'extermination qu'il avait ordonnée constituait apparemment un « problème » qu'ils étaient prêts à accepter. Les attentes concernant les renseignements qu'ils espéraient obtenir de cet officier de la Gestapo étaient démesurées, comme l'ont également souligné ses collègues du CIC lors d'entretiens ultérieurs. On ignore dans quelle mesure Barbie a été à la hauteur de ces attentes : ce qui est certain, c'est que Barbie a par la suite observé des activités communistes et anticomunistes dans la zone américaine, mais aussi dans la zone française (avec l'aide de sous-agents), et que la direction du CIC a suivi de près les rapports de Barbie.

Les contacts qu'il entretenait avec des officiers de l'Abwehr (service de renseignement militaire allemand), contre l'avis de sa hiérarchie, lui permirent de faire croire à ses contacts américains que le réseau du soi-disant « Bureau Petersen » (le réseau gravitant autour de Merk et Barbie) disposait de contacts depuis Lisbonne, à travers la frontière russe, dans toute l'Europe. Conjugées aux informations véhiculées par l'afflux de réfugiés, les informations que Barbie avait rassemblées dans son bureau du 38, Kaiserpromenade à Memmingen, et qu'il présentait ensuite dans ses rapports, prirent une forme plus ou moins crédible. Si les rapports de Barbie confirmaient les opinions préconçues de ses clients, ils n'avaient, comme le souligna plus tard l'un de ses supérieurs, aucune valeur en matière de renseignement.

Le fait que Barbie n'ait pas été abandonné par les Américains, au plus tard après que les Français aient exigé son extradition, tient au fait qu'il avait acquis en quelques mois une connaissance approfondie du mode opératoire du CIC – des informations qu'ils ne voulaient certainement pas voir entre les mains des Français, d'autant plus que le CIC, comme nous l'avons déjà indiqué, développait une méfiance croissante envers la Sûreté française.

4. Or, en 1983, Ryan, chef de l'OSI, a présenté un rapport sur l'affaire Barbie. Dans ce rapport, il admettait avoir recruté le « Boucher de Lyon », mais expliquait qu'à l'époque, ils ignoraient tout de ses crimes. Trouvez-vous cela crédible ?

Ce que Ryan affirmait en 1983, et que le public international semblait prêt à accepter, a depuis été réfuté : mes recherches et celles de l'historien américain Christopher Simpson démontrent clairement que Barbie, lors de son recrutement en avril 1947, figurait sur les listes de personnes recherchées par les Alliés – listes auxquelles le CIC avait naturellement accès. De plus, les preuves présentées lors du procès de René Hardy (un collaborateur de Barbie, bien que cela n'ait pas été formellement prouvé, qui avait aidé à retrouver Jean Moulins) montrent que la presse communiste française faisait déjà état des crimes de guerre de Barbie en mars 1947, un mois avant son recrutement par le CIC. Quoi de plus évident pour les services de renseignement de l'armée américaine que d'étudier la presse communiste française, dont les services de renseignement, selon les archives du CIC, étaient soupçonnés d'être « infiltrés par des éléments communistes » ? On pourrait citer bien d'autres éléments de preuve... Il est clair que la présomption d'innocence de Ryan est sans fondement et réfutable. Il s'agit toujours d'une tentative désespérée de minimiser les énormes dégâts causés à l'image internationale des États-Unis par l'affaire Barbie.

5. En 1983, le président bolivien de l'époque, Gustavo Sánchez Salazar, déclara : « Mon pays a perdu des vies à cause de lui. Avec lui, la torture est devenue monnaie courante. Barbie a transposé sa guerre européenne sur le territoire bolivien. » Quel rôle Barbie a-t-il joué en Bolivie ?

Contrairement à nombre de ses compagnons d'infortune, Barbie ne se contenta pas de disparaître sous une fausse identité en Amérique du Sud ; bien au contraire : après le coup d'État militaire du général Barrientos en 1964, ses relations avec des officiers influents de l'armée bolivienne étaient si solides qu'il pouvait apparaître en public en toute confiance. Son influence s'accompagna d'une augmentation de sa fortune. En 1979, Barbie confia au général Wolff être devenu, pour la première

fois, un « profiteur de guerre » : pendant la guerre du Vietnam, il vendit d'énormes quantités d'écorce de quinquina – matière première de la quinine, un analgésique – à la société chimique allemande Boehringer Mannheim. Le montant exact des profits qu'il réalisa grâce à ces transactions reste incertain. Qu'il ait gagné « des centaines de milliers de dollars par semaine », comme il l'affirmait lui-même, est fort improbable. Ce qui est en revanche incontestable, c'est que Boehringer versa plusieurs milliers de dollars sur un compte ouvert par Barbie aux Bahamas.

À cette époque, le gouvernement bolivien du président Barrientos avait depuis longtemps recours aux compétences de Barbie en matière de renseignement et le convoquait régulièrement au quartier général de l'armée pour « former » les membres du renseignement militaire à la lutte contre l'opposition politique, abordant des sujets tels que les « techniques d'interrogatoire », la « torture » et les « mesures anti-guérilla ».

Sous le nouveau gouvernement, Barbie devint conseiller militaire pour la contre-insurrection en 1964. Il obtint des bureaux au ministère bolivien de l'Intérieur, au sein du département du renseignement civil, et à l'aéroport de La Paz.

Simultanément à la mort d'Ernesto « Che » Guevara en octobre 1967, Barbie se lança dans une seconde entreprise, destinée à consolider son statut de « citoyen bolivien éminent », mais qui l'initia également à des formes de crime organisé qui lui étaient auparavant inaccessibles, voire inconcevables : après la guerre contre le Chili, la Bolivie avait perdu sa province côtière d'Antofagasta en 1879 et était depuis lors privée d'accès à l'océan Pacifique. En 1966, le président Barrientos annonça la création d'une campagne de financement public, appelant les Boliviens à contribuer à la création d'une compagnie maritime d'État – et donc au rétablissement de l'« accès à la mer » pour la Bolivie. Gaston Velasco, un homme d'affaires bolivien qui coordonnait cette collecte de fonds, fut apparemment ravi lorsqu'un Allemand exilé, se prétendant ingénieur naval de formation, proposa son aide. Grâce notamment au criminel de guerre nazi, la « Transmarítima Boliviana » vit le jour du jour au lendemain, détenue à 51 % par l'État bolivien et à 49 % par des investisseurs privés, dont Klaus Barbie, qui devint directeur général.

À la mort de Guevara, la vie politique bolivienne, déjà marquée par la brutalité et la corruption, sombra toujours plus dans l'anarchie : des hommes politiques disparurent ou furent retrouvés assassinés, des dictatures militaires de droite et de gauche se succédèrent, et les relations avec Washington furent extrêmement tendues.

Fin 1970, le gouvernement de gauche du général Torres accéda au pouvoir, avec pour objectif de sortir la Bolivie de sa dépendance et de sa situation socio-économique précaire. Cette orientation politique était en contradiction fondamentale avec la politique de l'administration Nixon, qui consistait à soutenir et à sécuriser les investissements de capitaux privés par le biais de monopoles américains en Amérique latine. Les États-Unis suspendirent alors leur soutien militaire et l'aide économique fut remise en question et, en coulisses, la contre-révolution locale fut instiguée par tous les moyens. Le candidat choisi par la communauté allemande de Bolivie pour le poste de chef d'État correspondait parfaitement à l'idéal politique américain : le colonel Hugo Banzer Suárez, un officier formé par l'armée américaine à Fort Hunt. Dès août 1971, Hugo Banzer, instrument de la contre-révolution nationale et internationale qualifiée de « fascisme militaire » par le Parti communiste bolivien, accéda au pouvoir par un coup d'État réussi. Pour consolider son pouvoir par la force, Banzer et ses militaires étaient constamment à l'affût de contrats d'armement lucratifs ; c'est précisément à ce moment que Barbie intervint et mit la « Transmarítima Boliviana » au service de l'armée bolivienne. Grâce à un passeport diplomatique délivré en 1966, qui autorisait Barbie à voyager dans le monde entier en tant que « haute fonctionnaire » bénéficiant de privilèges de voyage spéciaux pour le compte de la compagnie maritime et de l'État bolivien, Barbie se rendit au Pérou, au Brésil, en Espagne, au Portugal, au Mexique et en Argentine à la fin des années 1960, fournissant des armes internationales, principalement européennes, à des dictatures militaires sud-américaines. Il est impossible d'établir avec certitude que la CIA ait « officiellement » soutenu ces ventes d'armes. Un mémorandum rendu public en vertu de la loi sur les crimes de guerre nazis et la

divulgarisation des informations les concernant, adressé par le département de l'Armée au directeur du renseignement central le 18 février 1967, prouve seulement que la CIA avait une connaissance approfondie des transactions d'armes de Barbie et les acceptait tacitement.

Que Barbie ait repris des contacts étroits avec les agences de renseignement américaines au plus tard en août 1971, au moment même où Banzer affirmait au palais présidentiel que son régime était déterminé à écraser le communisme et qu'il leur fournissait des informations sur des agents soviétiques et cubains recherchés en Amérique du Sud, est incontestable – malgré les dénégations de Ryan : après le coup d'État sanglant de Banzer en 1971, Barbie avait gravi les échelons du nouveau gouvernement pour devenir conseiller rémunéré auprès du ministère de l'Intérieur et de l'unité de contre-espionnage de l'armée bolivienne. « Ces deux institutions, note Cockburn, étaient profondément infiltrées et financées par la CIA. » Le rapport Ryan nie catégoriquement toute implication de Barbie dans le trafic de drogue. Ryan souligne que ni la DEA à Washington ni sa branche à La Paz ne possèdent de dossiers correspondants. L'hypothèse de transactions de drogue menées par Barbie à l'insu des autorités américaines est également écartée par le rapport d'enquête du ministère de la Justice, suite à l'interrogatoire de certains de ses prétendus partenaires commerciaux. Il est intéressant de noter que les conclusions de la Bibliothèque du Congrès en 1989 contrastent fortement avec les déclarations de Ryan. Dans l'étude de pays intitulée « Bolivie », les auteurs parviennent à la conclusion suivante : « Le processus fut cependant interrompu le 17 juillet 1980 par le coup d'État militaire brutal du général Luis García Meza. Financé, selon les informations, par des trafiquants de cocaïne et soutenu par des mercenaires européens recrutés par Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo à Lyon, ce coup d'État marqua le début de l'une des périodes les plus sombres de l'histoire bolivienne. [...] » L'ancien ministre bolivien de l'Intérieur, Sánchez Salazar, confirme également que Barbie, en collaboration avec ses paramilitaires, qui se faisaient appeler les « Fiancées de la Mort », entretenait des contacts étroits avec le doge-roi Roberto Suárez.

Le groupe néofasciste, en constante expansion et qui se réunissait régulièrement à la brasserie « Bavaria » de Santa Cruz, avait choisi Barbie comme chef. Se fondant sur un « pacte de loyauté » conclu le 12 février 1980 entre Gómez et Barbie, par lequel l'Allemand s'engageait à soutenir les groupes paramilitaires et à se mettre inconditionnellement au service de l'armée bolivienne dans le domaine du renseignement et à participer à toute opération de contre-espionnage, il rendit visite aux paramilitaires à Santa Cruz au printemps 1980 et les informa que le moment était venu d'établir un nouveau gouvernement sous l'autorité du général García Meza, un proche de Roberto Suárez.

Une lettre de l'ambassade américaine au Guatemala adressée au département d'État américain, datée d'octobre 1983 et découverte lors de mes recherches, confirme non seulement que la CIA était au courant de l'influence considérable de Barbie sur les services de renseignement boliviens, mais aussi de l'organisation du groupe paramilitaire avec l'aide de terroristes internationaux de premier plan : « Un groupe paramilitaire organisé par l'ancien président bolivien Hugo Banzer [...] travaillait avec Pier Luigi Palliai au sein de la section Klaus Barbie lorsqu'il a rejoint le gouvernement guatémaltèque du général Ríos Montt, dans les services de propagande et de contre-insurrection. » Les « fiancées de la mort » étaient rapidement devenues célèbres parmi les terroristes d'extrême droite en Europe et en Amérique latine. Parmi elles figuraient Pierluigi Pagliai, chef d'un groupe d'action déjà impliqué dans la tentative de coup d'État d'extrême droite en Italie en décembre 1970, et Stefano Delle Chiaie, membre de l'organisation terroriste italienne Ordine Nuovo, mentionnés dans le télégramme cité plus haut.

L'œuvre de « Don Klaus » avait atteint son apogée : à la tête des paramilitaires, Klaus Altmann, qui avait amassé une fortune grâce à ses activités illégales, fournissait à son armée des armes européennes et, grâce notamment à l'aval de la CIA, garantissait l'instauration d'un nouveau gouvernement anticomuniste sous la direction de García Meza. Sur le plan intérieur, sa junte militaire servait les intérêts des cercles les plus agressifs et réactionnaires de la haute bourgeoisie bolivienne pro-impérialiste en résolvant la grave crise économique et financière en « faisant peser ses effets sur les travailleurs », suivant ainsi les directives du Fonds monétaire international. Le

nouveau président et son ministre de l'Intérieur, Arce Gómez, affichaient leur loyauté envers Augusto Pinochet et inscrivaient leur programme politique dans le modèle chilien.

La tentative de Ryan de nier l'existence, quoique indirecte, de liens entre Barbie et la CIA est compréhensible, car la confirmation officielle de l'implication de la CIA dans le trafic de drogue, d'armes et de devises en Amérique du Sud aurait provoqué un tollé international. Après l'échec du débarquement de la baie des Cochons, mené par des exilés cubains soutenus par la CIA contre le gouvernement de Fidel Castro le 17 avril 1961, et les débats qui s'ensuivirent au Conseil de sécurité de l'ONU sur la légalité de l'attaque, la communauté internationale s'inquiéta d'une possible intervention américaine en Amérique du Sud. En 1979, soit trois ans seulement avant le début des recherches de Ryan, la décision de l'OTAN sur la « double voie », visant à neutraliser la supériorité soviétique croissante en matière de missiles à portée intermédiaire, et l'invasion soviétique de l'Afghanistan marquèrent la fin de la détente des années 1970 et l'intensification de la guerre froide. L'enquête sur l'affaire Barbie a été éclipsée par ce contexte politique, et le ministère américain de la Justice a profité de la biographie de Barbie pour redorer son image et se disculper des accusations de soutien à des groupes criminels et anticomunistes en Amérique du Sud. Le fait que cela ait occulté l'enquête sur les relations entre la CIA et Klaus Barbie durant cette période – l'objectif initial du rapport – et abouti à une version trompeuse des faits a apparemment été accepté par les responsables.

6. Barbie a été arrêté en Amérique du Sud puis condamné à la prison à vie en France. Qu'est-ce qui a finalement permis de le démasquer ?

Suite au procès d'Ulm de 1956, qui condamna onze anciens gardiens du camp de concentration d'Auschwitz, et au débat public qui s'ensuivit sur la justice rendue contre les auteurs de crimes nazis, la poursuite des criminels de guerre en République fédérale d'Allemagne prit un nouvel élan : deux ans plus tard seulement, les ministres de la Justice des Länder décidèrent de créer à Ludwigsburg une autorité centrale d'enquête chargée de juger les criminels de guerre allemands. Klaus Barbie figurait également sur les listes des personnes recherchées par l'« Office central ». Immédiatement après la création de l'autorité de Ludwigsburg, les enquêteurs demandèrent à l'armée américaine en Allemagne où se trouvait Barbie. La réponse fut brève et sans équivoque : tout contact avec l'homme recherché était perdu depuis 1951, et son lieu de résidence actuel était inconnu. Le 12 avril 1961, la police de Kassel se présenta au 83, Eichwaldstraße, où un proche de Barbie fit la déclaration suivante : « Je sais que l'accusé travaillait d'une manière ou d'une autre pour les services secrets américains à cette époque. [...] Vers 1949, Mme Anna Barbie (la mère de Barbie) est venue nous rendre visite, à mes parents et à moi, ici à Kassel. À cette occasion, ma tante m'a dit que Klaus Barbie et sa famille avaient été emmenés à l'étranger par des Américains. [...] Je sais que Klaus Barbie vivait à Augsbourg en 1948 [...] dans le quartier de Stadtbergen. [...] Durant l'été 1957, l'épouse de l'accusé [...] a rendu visite à sa famille (sa mère et sa belle-mère) à Trèves avec ses deux enfants, sans l'accusé. [...] Mme Barbie et ses enfants y sont restés près de six mois. » [...] C'était aux alentours de février 1958. [...] J'étais présent ce jour-là et j'ai également appris de Mme Barbie elle-même qu'elle souhaitait retourner en Bolivie. [...] Je ne me souviens plus des villes exactes, sauf dans un cas : la ville de La Paz.

Mme Bouness a également fourni aux enquêteurs du parquet de Kassel l'alias de Barbie, « Altmann ». Malgré ces informations cruciales, l'enquête visant Barbie s'est enlisée dans les méandres de la bureaucratie. Après un an d'investigation, le parquet de Kassel avait recueilli des éléments remarquables : les Américains avaient employé Barbie dans une maison confisquée à Augsbourg, dans le quartier de Stadtbergen ; Barbie s'était enfuie à La Paz avec l'aide des services secrets américains. Malgré ces informations détaillées, l'enquête est restée au point mort. Après des mois d'inactivité, le parquet de Kassel a transmis le dossier à ses collègues d'Augsbourg en août 1965, Augsbourg étant désormais considérée comme la dernière adresse connue de Barbie. Le parquet d'Augsbourg décida, après qu'un mandat d'arrêt eut été émis contre Barbie par le tribunal de district d'Augsbourg le 20 août, que les efforts d'enquête allemands avaient atteint leurs limites, puisque Barbie avait déjà été condamné à mort par contumace par un jugement du tribunal militaire

permanent de Lyon le 25 novembre 1954, et qu'il existait donc un empêchement procédural conformément à l'article 3 II et IIIb du traité de transition.

La recherche désordonnée et chaotique de Klaus Barbie et son identification n'étaient pas l'exception, mais la règle dans la traque des criminels de guerre nazis en fuite à l'étranger. Dans ces cas-là, aucune procédure de recherche n'était établie. Interpol refusa de coopérer, arguant que les crimes nazis étaient motivés par des raisons politiques. La branche allemande d'Interpol, au sein de l'Office fédéral de police criminelle (BKA), se félicita de ce refus, ce qui n'est guère surprenant compte tenu du passé des responsables. Même lorsqu'un mandat d'arrêt existait, les autorités rechignaient souvent à engager une procédure de recherche et d'extradition longue et coûteuse, ce qui engendrait fréquemment des tensions diplomatiques. La réticence des institutions étatiques et supranationales, comme dans le cas de Barbie, a finalement conduit à l'intervention d'acteurs non étatiques, qui se sont consacrés à la « chasse au nazisme » pour diverses raisons. Ce n'est qu'en 1970, lorsque le couple Klarsfeld présenta ses conclusions, que les autorités allemandes se souvinrent de l'« affaire Barbie » et, sous la pression croissante de l'opinion publique, se virent contraintes de rouvrir l'enquête contre Barbie, après la suspension provisoire des poursuites le 20 mars 1967. La tenue d'un procès contre Klaus Barbie fut principalement due à la médiatisation de l'affaire par le couple Klarsfeld au début des années 1970, qui avait déjà incité Pompidou à formuler une demande d'extradition en France en 1972.

Après avoir appris que le parquet de Munich, présidé par le procureur Rabl, avait définitivement classé sans suite les poursuites contre l'ancien chef de la Gestapo le 22 juin 1971, faute de preuves, les « chasseurs de nazis » constituèrent des dossiers sur les crimes de Barbie en France, qu'ils envoyèrent à toutes les agences de presse internationales et aux associations de la Résistance de la région lyonnaise.

Beate Klarsfeld, qui, selon ses propres dires, puisait sa « fureur protestataire » dans « l'esprit de résistance » intergénérationnel, organisa un convoi de protestation de groupes de résistance lyonnais à destination de Munich fin septembre 1971 pour remettre un mémorandum au procureur responsable. Suite à la manifestation munichoise de Klarsfeld et de Benguigui, survivant d'Auschwitz dont les trois fils avaient été déportés par Barbie et assassinés à Auschwitz, et aux déclarations de Raymond Geissmann, directeur de la Division Sud de l'Union Générale des Israélites de France (UGIF), le procureur de Munich, Manfred Ludolph, supérieur hiérarchique de Rabl, rouvrit l'affaire le 1er octobre 1971. La preuve nécessaire que le citoyen bolivien Klaus Altmann était le criminel de guerre nazi recherché Klaus Barbie fut apportée par une enquête menée par l'Institut d'anthropologie et de génétique humaine de l'Université Ludwig Maximilian de Munich le 20 décembre 1971. Le rapport d'expertise, fondé sur l'analyse de plaques photographiques, confirma qu'Altmann était bien Barbie. L'expert responsable, le Prof. Dr. Dr. Zieglmayer, a déclaré dans son rapport final : « À condition que le Klaus Altmann représenté sur les images a, b et c de la planche II ne soit pas un proche parent, tel qu'un frère, du Klaus Barbie représenté sur les images 2 et 5 de la planche I, la conclusion est justifiée que les deux hommes sont très probablement identiques. »

Pour révéler pleinement l'identité de Barbie, les enquêteurs français espéraient des aveux des autorités américaines, déjà soupçonnées d'avoir facilité son évasion. L'ambassadeur de France à La Paz avait déjà laissé un message à l'ambassade américaine le 25 février, sollicitant l'aide des États-Unis pour identifier Altmann. « Il pense », répondit initialement l'ambassadeur américain Ernest Siracusa, « que Barbie a reçu des documents pour une nouvelle identité, celle de Klaus Altmann, de la part des forces américaines. » L'ambassade de France à Washington adressa immédiatement une note officielle au Département d'État américain le 9 mars, demandant les documents pertinents. Bien que les États-Unis, sous pression, semblassent... Le Département d'État reconnut son « obligation morale » dans l'affaire Barbie, mais ne disposait pas des documents nécessaires pour prouver que Klaus Barbie avait effectivement reçu la fausse identité de « Klaus Altmann » des autorités américaines. Ces documents restèrent en possession de l'armée américaine. Lorsque le Pentagone reçut finalement les documents pertinents à la mi-mai, sous la pression du Département

d'État, il refusa, de manière significative, de coopérer. Or, comme le démontrent les documents déclassifiés seulement en 2006, le Département d'État a dû accepter la réponse du Pentagone selon laquelle il était de la sécurité nationale de garder ces documents confidentiels.

Le 19 janvier 1972, le quotidien parisien « L'Aurore » publiait en première page, suite à un article des Klarsfeld, selon lequel Barbie avait fui la Bolivie pour le Pérou et comptait se cacher au Paraguay, où Bormann et Mengele étaient également soupçonnés de se trouver. Afin d'alerter les États d'Amérique du Sud sur la traque du criminel de guerre nazi, Beate Klarsfeld s'envola pour Lima le 27 janvier. Elle put étayer ses affirmations, selon lesquelles Klaus Altmann était le criminel de guerre nazi recherché Klaus Barbie, grâce à quatre éléments de preuve : la fille de Klaus Altmann, Ute (Uta-Maria), était née le 30 juin 1941 à Kassel. Bien qu'Ute Barbie soit née à Trèves, les informations relatives à sa naissance étaient identiques. Le fils de Klaus Altmann, Klaus-Jörg, était né le 11 décembre 1946 à Kassel, près de Leipzig. Cependant, grâce à l'aide du procureur général de Munich, le docteur Ludolph, Beate Klarsfeld put prouver que le quartier de « Kasel » n'existait pas. Plus troublant encore, le fils de Klaus Barbie, également prénommé Klaus-Jörg, était né le même jour que Klaus-Jörg Altmann, à Kassel, en Hesse du Nord. De plus, le prénom de Mme Altmann était identique à celui de Mme Barbie. Son nom de jeune fille n'avait été que légèrement modifié par Willms en Wilhelms. Enfin, elle disposait de l'avis d'expert du professeur Ziegelmayer, qui confirmait également la correspondance génétique entre Altmann et Barbie. Pourtant, aucune rencontre avec Altmann n'eut lieu. Un commando de la police péruvienne avait déjà facilité la fuite de Barbie en Bolivie. Alors qu'il se trouvait encore à Lima, Altmann niait catégoriquement être la même personne que Barbie : « Je ne connais pas Klaus Barbie ! Je m'appelle Klaus Altmann et je n'ai jamais changé de nom ! » « Altmann » rejetait également l'accusation selon laquelle il aurait fui au Pérou. D'après lui, il se trouvait au Pérou pour le compte d'une compagnie maritime bolivienne afin de négocier l'achat de navires pour la Bolivie. Beate Klarsfeld dut admettre avoir subi un revers à Lima. Elle se rendit à La Paz par le premier vol disponible et fut arrêtée trois jours après son arrivée, puis expulsée. Néanmoins, le voyage avait atteint son objectif : Barbie était devenu un sujet d'intérêt public international. Et Jean-Louis Mandereau, l'ambassadeur de France à La Paz, reçut instruction de Paris, le 1er février 1972, de demander officiellement l'extradition de Barbie.

Dix jours après sa première tentative pour rencontrer Barbie, Beate Klarsfeld s'envola de nouveau pour l'Amérique du Sud. Cette fois, elle voyageait avec Itta Halaunbrenner, qui avait perdu son mari et ses quatre enfants à cause de Barbie. La « chasseuse de nazis » s'enchaîna à la gare Transmaritima et protesta publiquement contre la politique bolivienne, qui continuait de protéger le criminel de guerre recherché de toute extradition. Klarsfeld protesta également contre les forces d'occupation américaines en Allemagne, qui avaient refusé d'extrader Barbie en 1950. Cette action fit la une de la presse mondiale du jour au lendemain. Pourtant, Barbie n'avait aucune raison de s'inquiéter : d'abord, parce qu'il n'existait aucun traité d'extradition officiel entre la France et la Bolivie, et ensuite, parce que Barbie était soit de nationalité allemande, soit bolivienne, mais certainement pas française. L'extradition vers la France semblait donc impossible. Un autre élément qui contribua à apaiser les craintes croissantes de Barbie d'être poursuivie en justice fut la protection personnelle et indéniable que lui offrait Banzer ; en conséquence, l'intérêt du gouvernement français pour l'« affaire Barbie » s'estompa à nouveau. Les Klarsfeld, eux aussi, durent admettre que la campagne était dans une impasse.

En juillet 1978, suite à une reprise des troubles politiques et des grèves, Banzer fut contraint de démissionner et de fuir la Bolivie. Le pays connut alors trois élections, trois coups d'État et six présidents au cours des deux années suivantes. Le processus de démocratisation en cours profita de cette désorientation politique et donna ses premiers résultats concrets fin 1979 : Hernán Siles Zuazo, candidat de gauche, remporta les élections présidentielles de 1979 et 1980. Le coup d'État mené par la droite, auquel, selon la gauche bolivienne, Barbie aurait fortement participé, et la répression militaire qui suivit, ramenèrent l'opposition de droite au pouvoir. Cependant, les différentes factions rivales au sein de l'armée ne parvinrent pas à établir un gouvernement stable. Le 21 juillet 1982, le général Guido Vildoso Calderón accéda finalement à la présidence et fut chargé

d'organiser la transition démocratique, même si, en tant que représentant de l'armée, il suscita initialement peu de confiance auprès des forces démocratiques. Lorsque les journaux internationaux rapportèrent, après son investiture, que Barbie avait été le premier reçu par Vildoso au palais présidentiel, les syndicats demandèrent immédiatement l'extradition de Barbie au nouveau gouvernement, l'accusant d'avoir organisé le coup d'État qui avait empêché Siles Zuazo de prendre le pouvoir. Siles lui-même, finalement élu démocratiquement président de Bolivie en octobre 1982, avait déjà assuré aux médias nationaux et internationaux, avant même son entrée en fonction, qu'il était déterminé à extraditer ce criminel nazi. La Bolivie, selon Siles, ne devait plus ternir sa réputation internationale en étant considérée comme un refuge pour des criminels de guerre nazis. Néanmoins, la procédure d'extradition contre Barbie devait se dérouler dans le respect de la loi et être examinée en premier lieu par la Cour suprême bolivienne. La procédure débuta finalement en janvier 1983, lorsque le procureur général déposa une demande d'extradition auprès de l'Allemagne. Initialement, il ne faisait aucun doute que Barbie devait être extradé vers l'Allemagne, puisqu'il était citoyen allemand et n'avait obtenu la nationalité bolivienne que sur la base de fausses informations personnelles. Cependant, son extradition vers un pays tiers, en l'occurrence la France, s'avéra extrêmement complexe.

Bien que l'ambassadeur d'Allemagne ait sollicité le nouveau gouvernement bolivien pour accélérer la procédure d'extradition de Barbie, le gouvernement allemand ne semblait pas disposé à transférer Barbie en Allemagne. Si le gouvernement allemand a assuré aux autorités boliviennes et françaises que l'Allemagne ne disposait pas des preuves nécessaires pour garantir la condamnation de Barbie en Allemagne, des investigations complémentaires doivent examiner la possibilité que, suite aux révélations de l'« affaire Filbinger » de 1978, le gouvernement Kohl ait souhaité éviter de rouvrir de vieilles blessures avec l'« affaire Barbie » et, en aucun cas, offrir une tribune pour aborder le passé nazi des autorités allemandes et la biographie des principaux responsables de la CDU durant la législature de 1983.

Le gouvernement français, quant à lui, comptait sur un large soutien populaire, susceptible de se refléter lors des élections municipales de mars. Pour les Français, Barbie était depuis longtemps devenu un atout politique majeur, un atout que le Premier ministre François Mitterrand, élu en mai 1981, était apparemment prêt à payer : une note de la CIA datant de décembre 1983, découverte au cours de mes recherches, confirme définitivement les soupçons selon lesquels le gouvernement français, qui avait déjà perdu une part importante de sa popularité après sa victoire électorale spectaculaire de mai, était prêt à conclure un accord d'échange secret avec des représentants du gouvernement bolivien. L'ampleur de cet échange est stupéfiante :

« En échange de Klaus Barbie, le secrétaire d'État français a accepté de fournir à la Bolivie une quantité importante d'armes (jusqu'à 50 tonnes) en plusieurs livraisons. Le gouvernement bolivien a assuré aux Français que ces armes, notamment des armes légères, des mitrailleuses, des armes antichars et des munitions, seraient utilisées par la police dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants. »

Que la CIA ne se fasse aucune illusion quant à l'utilisation réelle de cette énorme cargaison d'armes est démontré par les lignes suivantes :

« Ces armes ont probablement servi à équiper une force paramilitaire secrète au service du Mouvement révolutionnaire national de la gauche (MNRI), parti du président Siles. [...] »

« Sur la base de cet accord, et contrairement à tous les doutes qui subsistaient quant à l'extradition effective de Barbie par le gouvernement bolivien, le ministre bolivien de l'Intérieur, Mario Roncal, a informé à la surprise générale, le 27 janvier, les ambassadeurs de France et d'Allemagne, que la décision de la Cour suprême ne serait pas attendue et que Barbie serait expulsée immédiatement. »

Le 4 février 1983, Barbie fut transféré de prison à l'aéroport d'Al Alto, puis expulsé vers Cayenne, en Guyane française, à bord d'un avion bolivien. Le 26 janvier, suite à une demande d'extradition formulée par les Boliviens, le gouvernement allemand subordonna sa demande à celle de la France.

En Guyane, les forces de sécurité françaises arrêteront finalement Barbie, recherché pour crimes de guerre, et le transféreront à Lyon, où il fut incarcéré à la prison de Montluc. L'ancien chef de la Gestapo était de retour sur les lieux de ses crimes.

8. À la mi-novembre, un rapport longtemps tenu secret a été publié aux États-Unis. Il admet également la coopération des États-Unis avec d'anciens criminels de guerre nazis. Les responsables parviendront-ils enfin à éclaircir la situation ? En raison du débat public persistant depuis la fin des années 1980 sur les liens entre les agences gouvernementales américaines et les criminels de guerre du régime nazi (voir l'« affaire Waldheim » de 1986), la pression politique s'est accrue sur le Congrès américain pour qu'il adopte une loi sur la divulgation des sources pertinentes. La loi sur la divulgation des crimes de guerre nazis, adoptée sous l'administration Clinton en 1998, a créé pour la première fois un cadre juridique permettant la publication de milliers de pages de dossiers concernant la connaissance, par les agences de renseignement américaines, des crimes de guerre allemands ou de l'emploi d'anciens responsables nazis. Dans le cadre de cette législation, 8,5 millions de dossiers ont été ouverts, examinés par le Groupe de travail inter-agences sur les archives des criminels de guerre nazis et du gouvernement impérial japonais (IWG), une commission gouvernementale créée spécifiquement pour traiter cet ensemble de dossiers, puis rendus publics. Outre la loi sur la liberté d'information, adoptée par Lyndon B. Johnson en juillet 1966, la législation sous l'administration Clinton, en particulier, démontre la volonté du gouvernement américain de lutter contre les tendances à la fraternisation entre les autorités américaines et les criminels de guerre nazis – même si, comme le montre clairement l'affaire Barbie, certaines sources sont encore dissimulées.

9. En Allemagne, la situation est similaire. Ici aussi, le ministère des Affaires étrangères et les services de renseignement semblent se confronter à leur passé nazi. N'est-ce pas un bon signe pour vous, historien ? J'estime que cette prise de conscience du passé nazi par les autorités allemandes, notamment le ministère des Affaires étrangères et le Service fédéral de renseignement (BND), est plus que nécessaire – non seulement en tant qu'historien, mais aussi en tant que citoyen de ce pays. Le fait que ma demande d'accès aux archives du BND ait été initialement rejetée durant l'été 2010 montre, d'une part, que la transparence proclamée par le ministère des Affaires étrangères et le BND est manifestement encore loin d'atteindre l'objectif qu'ils se sont fixé. D'autre part, le fait que ma demande ait finalement été acceptée quelques mois plus tard, suite à une plainte déposée auprès de la Chancellerie fédérale, témoigne d'un changement d'attitude évident de la part des autorités allemandes quant à l'examen scientifique de leur propre passé nazi.

La commission d'historiens, qui a présenté ses conclusions sur le passé nazi du ministère des Affaires étrangères en octobre 2010, représente une opportunité, non une solution définitive.

Elles représentent une opportunité pour de futures recherches, un catalyseur pour une étude approfondie d'un chapitre crucial de l'histoire allemande.

10. Quels documents avez-vous utilisés ?

Les sources américaines utilisées dans mes travaux proviennent principalement des archives du Counter Intelligence Corps (CIC), de l'Immigration and Naturalization Service (INS) et du Federal Bureau of Investigation (FBI), déclassifiées en 1983 lors des enquêtes du Département de la Justice des États-Unis. Ces documents sont annexés au rapport Ryan et constituent un ensemble de 680 pages.

Grâce à une bourse de recherche de l'Université Johannes Gutenberg de Mayence, j'ai pu mener des recherches approfondies aux Archives nationales à Washington, D.C., avec l'aide d'un service de recherche indépendant. En m'appuyant sur la loi relative à la divulgation des crimes de guerre nazis, la biographie de Barbie a pu être enrichie d'éléments essentiels grâce à des sources de renseignement américaines inédites (CIC, FBI, CIA, Département d'État, etc.). Des investigations complémentaires seront menées au printemps 2011. Le fonds documentaire allemand le plus important concernant Klaus Barbie est conservé au Bureau central des administrations judiciaires

des Länder (ZSt) pour l'enquête sur les crimes nationaux-socialistes à Ludwigsburg, rattaché aux Archives fédérales. Outre des extraits du dossier personnel SS de Barbie, le ZSt abrite notamment les dossiers d'enquête allemands des parquets d'Augsbourg, de Cassel, de Düsseldorf et de Munich, certains dossiers d'enquête du ministère des Affaires étrangères, les transcriptions d'interrogatoires traduites du parquet de Lyon, l'acte d'accusation traduit du Tribunal militaire permanent de Lyon, ainsi que les enquêtes du ministère français de l'Intérieur. De ce fait, les documents accessibles à Ludwigsburg constituent une base solide pour comprendre les pratiques d'enquête allemandes et françaises relatives aux crimes de guerre commis par Klaus Barbie entre 1942 et 1944.

Une source autobiographique essentielle est constituée par les Archives fédérales de Coblenz, qui abritent les « Papiers Hans Gwinner » depuis 2007. Gwinner, membre de la communauté allemande de La Paz, a entretenu une correspondance avec Barbie entre 1971 et 1991. Grâce à l'ouverture de ces documents, l'auteur a pu, pour la première fois, consulter des lettres inédites, parfois très intimes. Afin d'étudier la biographie de Barbie durant son exil en Bolivie, l'auteur a été autorisé à consulter la copie des « Archives Schwend » conservées à l'Institut Fritz Bauer de Francfort-sur-le-Main. Suite à une réclamation déposée auprès de la Chancellerie fédérale, l'auteur a obtenu, cet automne, l'accès au dossier BND de Barbie à Munich/Pullach. Les archives du ministère fédéral des Affaires étrangères, auparavant confidentielles, lui ont également été rendues accessibles. Un examen approfondi de cet ensemble de documents est prévu pour le printemps 2011.

De plus, j'entretiens des contacts étroits avec de nombreux témoins contemporains, historiens et journalistes, tant au niveau national qu'international, qui me soutiennent activement dans mes recherches et auxquels j'adresse mes remerciements les plus sincères.

Le Boucher de Bolivie

Après la Seconde Guerre mondiale, le tristement célèbre nazi Klaus Barbie trouva refuge en Bolivie, où il influença la politique nationale, contribua à renverser un gouvernement démocratique et profita du trafic de drogue

Encore une fois, le sujet des nazis, déclare Nicolas Bauer, président du Club Aleman, d'une voix impatiente. Il allume une autre cigarette. « Eh bien, que pouvais-je attendre d'autre de quelqu'un qui veut écrire sur les immigrants allemands ? » Pour Bauer, il est difficile de dire lequel des Allemands n'était pas nazi avant la fin de la Seconde Guerre mondiale. De nombreux Allemands ayant immigré avant 1945 sont venus discrètement diffuser le mode de vie nazi en Bolivie – plusieurs sont également arrivés après 1945. En particulier, de nombreux enseignants allemands ont immigré dans les années 1930 et 1940 et ont diffusé l'idéologie nationale-socialiste. Ironiquement, de nombreux Juifs allemands ont également immigré en Bolivie pendant et après la guerre.

Après la guerre, plusieurs ex-nazis s'échappèrent vers l'Amérique du Sud et la Bolivie par des « ratlines », les célèbres routes d'évasion des criminels de guerre de l'Axe organisées par des membres de l'Église catholique. Les agences de renseignement américaines ont également aidé, utilisant les fugitifs comme ressources pendant la Guerre froide. Parmi les plus notoires figurait Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo à Lyon. Barbie, le « Boucher de Lyon », tortura à mort le chef de la Résistance française Jean Moulin pendant la guerre, et fut l'homme responsable de la déportation de 44 orphelins juifs vers Auschwitz et de leur mort ultérieure. « Je suis venu tuer » fut la première chose qu'il dit en arrivant en France. En Bolivie, Barbie est devenue une arnaquable infatigable et excentrique, négociant avec la communauté d'affaires allemande, les politiciens, ainsi que les trafiquants d'armes et de drogue. Il tenait cour au Club La Paz près de la Plaza San Francisco, où d'anciens nazis le rencontraient pour évoquer le bon vieux temps.

Pendant son séjour en Bolivie, Barbie (qui se faisait appeler Altmann) travailla pour le Département de l'Intérieur en tant que lieutenant-colonel et instructeur pour les forces de sécurité boliviennes,

leur enseignant les subtilités de la torture et de la « disparition » des dissidents politiques. Avec Hans Stellfeld, un autre ancien officier nazi, Barbie a joué un rôle clé dans l'ascension du général Luis García Meza Tejada, qui a pris le pouvoir du pays en tant que dictateur après un coup d'État en 1980. Surnommée le « coup d'État de la cocaïne », cette prise de contrôle a été financée par des accords avec de riches producteurs de cocaïne à Santa Cruz, qui versaient des pots-de-vin à García Meza ; Barbie était responsable de l'élimination des barons de la drogue rivaux via son groupe paramilitaire « les Fiancés de la Mort ».

En 1983, après la restauration du gouvernement civil en Bolivie, Barbie fut finalement arrêtée et extradée vers la France. Il a été condamné à la prison à vie et y est décédé en 1991. Sa famille survivante vit toujours en Allemagne. Ses camarades nazis ne le font pas. Ils sont toujours à l'aise dans la société bolivienne. Et ils ne veulent pas entendre parler du passé.

Dans les années 1960, la « colonie allemande », comme l'appelle Bauer, était centrée dans le quartier de Sopocachi. La maison de Barbie se trouvait là, sur l'Avenida 20 de Octubre. Bauer venait souvent en visite. À l'époque, il trouvait Barbie gentille et divertissante, ignorant son passé sinistre.

Aujourd'hui, le quartier Achumani, dans la Zona Sur, est le centre de la communauté allemande d'expatriés. Le Club Aleman est la raison de ce changement. Avec son hall en pierre blanche et sa élégante terrasse en bois, c'est un retour à une autre époque. À proximité, l'école allemande accueille désormais des classes remplies de Boliviens, la plupart membres du Club Aleman. Mais seulement 13 % des Allemands en Bolivie sont membres – un développement intéressant à partir de la fin des années 80, une époque où les non-Allemands étaient interdits d'adhérer. Les Allemands en Bolivie sont toujours identifiés au national-socialisme, mais ils ne sont ni critiqués ni confrontés à celui-ci. Et seulement occasionnellement, les Boliviens saluent leurs voisins allemands par le salut hitlérien.

Les Boliviens évitent de reconnaître l'histoire sanglante du fascisme car elle était profondément enracinée dans leur propre système politique depuis plusieurs années. La Falange socialiste bolivienne, fondée en 1937, fut le deuxième plus grand parti du pays entre environ 1954 et 1974. Elle était particulièrement forte à Santa Cruz et La Paz. L'un des premiers spectacles que Barbie a vus après son arrivée à La Paz fut une marche de membres du FSB. Il affirma plus tard que la vue des militants en uniforme et en brassards faisant le salut romain le faisait se sentir chez lui, et il chercha rapidement les principaux membres du parti et se rapprocha d'eux.

Après 1974, les partisans de la Falange apportèrent leur soutien à divers régimes militaires, y compris ceux des généraux. Hugo Banzer et Juan Pereda. Mais avec la restauration du processus démocratique en Bolivie, ils sont devenus beaucoup moins influents.

Pourtant, quelques vestiges de l'idéologie nazie subsistent en Bolivie. Il y a quatre ans, à Cochabamba, la chorale allemande de La Paz est entrée dans la salle avec un salut à Hitler. Cela provoqua un petit scandale mais fut rapidement étouffé.

Bauer affirme que le public a oublié son lien avec les nazis. Les Allemands ont introduit un « oubli forcé » pour protéger leur réputation. Ils veulent maintenir leur vie de haut rang dans les Achumani et rester intégrés à la société bolivienne. En Allemagne, chaque écolier a appris le national-socialisme. Ils ont tous été dans un camp de concentration et dans plusieurs musées de guerre. Ils se souviennent et sont confrontés au passé. Cependant, le processus d'une vaste discussion publique sur la guerre et l'émergence d'une mémoire collective n'a pas encore abouti en Bolivie.

Néanmoins, Bauer voit une lumière au bout de ce tunnel. Il souhaite organiser une soirée discussion au Club Aleman sur le passé nazi. « Ce sera un scandale, quelque chose comme ça n'est jamais arrivé auparavant », dit-il d'une voix dure. Son attitude change au cours de notre conversation, passant d'une discussion à contrecœur sur le sombre chapitre de l'histoire bolivienne à l'acceptation de la notion d'une forme d'absolution par la confrontation et la reconnaissance historiques. Près de 70 ans après la défaite du nazisme en Europe, la Bolivie est enfin prête à affronter sa propre

adhésion à cette idéologie barbare.

Montluc : prison politique des nazis, de ses origines militaires à sa réquisition

A l'occasion de la Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité, le 27 janvier 2012, Lyon Capitale vous propose de retrouver notre article sur Montluc : prison politique des nazis. Première partie : de ses origines militaires à sa réquisition.

Lyon, 1921. La prison militaire de Montluc ouvre ses portes, à côté du fort du même nom, dans le 3^e arrondissement. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle sera d'abord placée sous l'autorité de Vichy puis sous celle de l'occupant allemand, qui s'en servira comme lieu de détention pour les résistants et les Juifs. Et Montluc deviendra l'un des symboles de la tyrannie nazie dans l'ancienne capitale de la Résistance.

La marche chinoise sur Lyon

Les premiers prisonniers célèbres de Montluc sont sans aucun doute les jeunes Chinois issus du mouvement travail-études. Envoyés en France pour s'y former, ils ont vu leur situation se fragiliser à la suite de la Première Guerre mondiale. En 1921, les étudiants organisent de nombreuses manifestations pour protester, jusqu'à ce qu'ils entendent parler du projet de création d'un institut franco-chinois à Lyon. Ceux déjà en France tentent d'être admis sans passer le concours ; en vain : l'institut n'est alors ouvert qu'aux Chinois de l'étranger. Informés de l'arrivée des promus, les étudiants-ouvriers convergent vers Lyon et occupent le fort Saint-Irénée. Après l'échec des négociations, 104 d'entre eux sont amenés à Montluc. Le 13 octobre, ils sont conduits à la gare des Brotteaux, convoyés en train jusqu'à Marseille puis expulsés vers la Chine.

La prison de Vichy

En 1932, la prison de Montluc est déclarée insalubre. Mais sa fermeture sera de bien courte durée. Septembre 1939 : le Parti communiste est déclaré illégal ; l'administration militaire a besoin d'un lieu pour emprisonner les militants et décide de rouvrir Montluc. Les détenus ne sont alors qu'un petit nombre, mais ils seront bientôt rejoints par des "droit commun" condamnés pour vol, proxénétisme ou marché noir, et par des militaires ayant désobéi ou insulté des gradés. En juillet 1940, les choses changent radicalement. Le gouvernement de Vichy multiplie les lois liberticides, ce qui a pour conséquence d'augmenter le nombre de prisonniers : condamnés pour distribution de tracts, atteinte au moral de l'armée ou de la population, propos défaitistes, mais aussi actes de résistance, les nouveaux prisonniers viennent grossir la population de Montluc. Les cellules ne sont pas encore bondées, mais rares sont celles qui accueillent un seul prisonnier. En novembre 1942, après avoir envahi la zone sud, les nazis portent un grand intérêt à la prison. Isolée de la ville, proche des voies ferrées, elle devient un enjeu stratégique majeur. Le 17 février 1943, Montluc est réquisitionnée et entièrement administrée par leurs propres services. Une situation inédite en France et qui le restera durant toute la guerre. Vichy n'a plus aucun droit de regard sur ce qui se passe à l'intérieur, se contentant de venir chercher les corps pour les transporter à la morgue.

Une enclave allemande en France

Les lois allemandes sont sans équivoque : les nazis peuvent arrêter toute personne suspectée de nuire aux intérêts du Reich et de ses armées. Montluc va devenir le lieu central de la répression et de l'internement. Résistants, otages, protestataires sont parqués jusqu'à huit dans des cellules de 4,5 mètres carrés.

De février 1943 à août 1944, entre 8 000 et 11 000 détenus passent par Montluc, saturée au point que le réfectoire même est transformé en espace de détention. Dans les cellules, les prisonniers ne tiennent pas tous allongés, ils doivent dormir à tour de rôle. La vermine envahit le moindre recoin. Entre ces quatre murs dénués du moindre point d'eau, l'été est suffocant, l'hiver glacial. Une seule toilette est autorisée, le matin, et les maladies affaiblissent un peu plus des corps déjà roués de coups par l'occupant. Impossible de savoir si le nouveau compagnon de cellule qui vient d'arriver

est digne de confiance, ou n'ira pas répéter tout ce qu'il entend aux soldats nazis.

Deux fois par jour, des camions font un macabre aller-retour entre la prison et les locaux de la Gestapo – l'École des services militaires, avenue Berthelot. Là-bas, les détenus sont torturés par Klaus Barbie, le "boucher de Lyon" ou ses hommes. Les témoignages s'accordent en général à dire que l'on se souvenait de la manière dont on quittait sa cellule mais jamais comment on la regagnait. La violence des sévices qui sont alors commis est innommable. Ce sera le sort de Jean Moulin, détenu à Montluc après son arrestation à Caluire le 21 juin 1943, et torturé par Barbie. Le résistant ne fléchit pas et ne donne aucune information avant de sombrer dans le coma. Il est alors transféré à Paris, puis déporté. Physiquement brisé, il meurt dans le train, le 9 juillet 1943, près de Metz.

A l'occasion de la Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité le 27 janvier 2012, Lyon Capitale vous propose de retrouver notre article sur : Montluc : prison politique des nazis. Deuxième partie : l'horreur en plein Lyon.

L'appel, avec ou sans bagage

Les Juifs sont détenus dans une baraque en bois à l'extérieur. 2 500 d'entre eux seront internés entre 1942 et 1944. Régulièrement, ils sont placés dans des wagons de troisième classe aux portes plombées qui les emmènent à Drancy. Là, ils sont transférés dans les tristement célèbres bétailières qui partent à Auschwitz. Le 6 avril 1944, Klaus Barbie fait arrêter les 44 enfants de la colonie d'Izieu ainsi que 7 adultes. Ils sont conduits à Montluc avant d'être déportés. Et le dernier convoi que réussira à faire partir le Boucher de Lyon – 600 détenus dont 400 Juifs – ira directement de Montluc à Auschwitz. À leur arrivée, onze jours plus tard, les prisonniers sont gazés.

Pour l'ensemble des prisonniers, les journées sont régies par l'angoisse de l'appel, avec ou sans bagage. Dans le premier cas, il s'agit d'un aller simple vers la déportation et le camp de concentration. Dans le second, un sombre rendez-vous final avec le peloton d'exécution. Le tribunal militaire ne désemplit pas et condamne à la chaîne les prisonniers à l'exécution. Ils sont alors amenés aux stands de tir du terrain militaire de la Doua, ou bien encore abattus le long du mur d'enceinte de la prison. Pourtant, malgré des conditions de survie atroces, malgré les parasites, la torture, la paranoïa, l'espoir naît parfois de petites choses. L'historien et résistant Marc Bloch, arrêté le 8 mars 1944, tient des cours dans sa cellule, les hommes échangent entre eux, débattent. Rapidement, les nouveaux détenus vont apprendre aux anciens que les Alliés ont débarqués et renversent la balance. Durant l'été 1944, face à l'avancée des Alliés, les nazis organisent des massacres à titre de représailles. Les prisonniers sont emmenés autour de Lyon pour y être fusillés. Bron, Saint-Genis-Laval et même Bellecour, les exécutions sommaires des prisonniers de Montluc vont se tenir dans plus de trente lieux. Ne pouvant plus être convoyés par train, les Juifs sont fusillés avec les autres détenus.

Les représailles allemandes

Le 20 août, Yves Farge, commissaire de la République clandestin, écrit une lettre au colonel Knab, commandant des services allemands de police. Il le somme d'arrêter immédiatement les massacres des prisonniers de Montluc, sous peine de faire lui-même fusiller des soldats allemands capturés. Il met ses menaces à exécution dès le lendemain, en représailles au massacre de 120 détenus de Montluc à Saint-Genis-Laval : 80 prisonniers nazis sont abattus.

Fin août, pour mettre définitivement fin au massacre, les résistants assiègent la prison. Le 24 août, le commandant de la prison, se sachant assiégé, se rend dans la cellule du prisonnier le plus âgé, le général Chevallier, pour lui transmettre le commandement. Il accepte de libérer Montluc à la condition sine qua non que lui et ses hommes soient épargnés et que les cellules ne soient ouvertes que le lendemain, pour éviter le lynchage des gardiens. Les nazis quittent alors la prison. Après avoir entonné la Marseillaise et l'Internationale pour fêter la nouvelle, les détenus réussissent à sortir de leurs cellules. En cherchant des vivres, ils descendent au sous-sol, où ils auraient découvert des explosifs prêts à réduire les bâtiments en cendres. Les nazis auraient prévu de ne leur laisser

aucune chance.

Mais, si la prison de Montluc est libérée, ce n'est pas encore le cas de la ville. La libération de Lyon ne sera effective que dix jours plus tard. Les prisonniers sont donc toujours dans la clandestinité, craignant les patrouilles allemandes qui peuvent encore les rattraper et les faire fusiller. De faux papiers sont distribués, mais ils arrivent trop tard pour certains.

Après la guerre, les collaborateurs sont à leur tour emprisonnés à Montluc, ainsi que d'anciens membres de la Gestapo. Par la suite, les lieux accueilleront des militants pro-Algériens dont certains seront exécutés. En 1983, après avoir enfin été arrêté, c'est dans cette même prison que Klaus Barbie est détenu, sur ordre de Robert Badinter : "Quarante ans après ses crimes, c'est à Montluc que Barbie devait passer la nuit, seul dans une cellule avec les ombres des êtres qu'il avait martyrisés." Montluc a servi de prison jusqu'en février 2009, avant d'être considérée comme vétuste et définitivement fermée. Aujourd'hui, le lieu est devenu un mémorial, qui peut être visité librement.

Un criminel de guerre nazi emprisonné reçoit la visite de sa fille

LYON, France – La fille de Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo à Lyon, accusé d'être responsable de la mort de 4 000 Juifs et résistants, lui a rendu visite samedi en prison. Elle a déclaré qu'il était « fatigué, épuisé et malade ».

Mme Ute Messner, 41 ans, a rencontré M. Barbie pendant 90 minutes à la prison Saint-Joseph, où il attend son procès pour huit chefs d'accusation de crimes contre l'humanité, passibles de la réclusion à perpétuité.

« Âgé de 69 ans, M. Barbie est fatigué, épuisé et malade », a-t-elle déclaré après sa première rencontre avec lui depuis son retour de Bolivie. Il a de la fièvre, mais « son traitement médical est efficace et je pense qu'il se rétablira bientôt », a-t-elle ajouté.

Seule enfant survivante de M. Barbie, Mme Messner vit à Kufstein, station de ski autrichienne, où elle est libraire et mariée à un enseignant. Elle et son mari, Heini, ont rencontré le juge d'instruction avant sa visite à M. Barbie.

Lors d'une conférence de presse tenue après sa visite, Mme Messner a déclaré qu'elle n'avait pas été autorisée à embrasser son père car ils étaient séparés par une vitre dans le parloir de la prison.

Barbie, expulsé de Bolivie le 5 février, avait écrit plusieurs lettres à sa famille depuis sa prison et semblait obsédé par la visite de sa fille, selon des sources judiciaires avant celle-ci.

« Il ne parle que de ça, c'est sa seule raison de vivre », a déclaré un responsable.

Surnommé le « Boucher de Lyon », Barbie est accusé du meurtre de 294 citoyens français entre 1942 et 1944, alors qu'il était chef de la Gestapo dans la ville occupée par les Allemands. Il est également accusé d'avoir déporté environ 650 autres personnes vers les camps d'extermination nazis.

Mme Messner a déclaré ignorer tout des activités de son père pendant la guerre et qu'ils avaient peu parlé de l'organisation de sa défense.

« C'est à lui de décider », a-t-elle affirmé. Elle a précisé que Maître Alain de la Servette, avocat commis d'office et président du barreau de Lyon, continuerait pour l'instant à assurer la défense de Barbie.

Mme Messner a indiqué qu'elle comptait rendre visite régulièrement à son père. Barbie a toujours été « un père aimant », a-t-elle conclu.

